

**MEMORIAL**

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 387****12 août 1996****SOMMAIRE**

Alimentation Constant, S.à r.l., Luxembourg page	18555	Cornelio S.A., Luxembourg	18567
Alitec Holding S.A., Luxembourg	18530	Cosmo Sport Systems S.A., Luxembourg	18569
Alvema S.A., Luxembourg-Kirchberg	18561	CYO Compagny of Yarns Olcese S.A.	18569
Amfa S.A., Luxembourg	18555	Danyou, S.à r.l., Luxembourg	18571
Aptafin International S.A., Luxembourg	18561	DMGCI, Deutsche Morgan Grenfell Capital Italy, S.C.A., Luxembourg	18530
Aragon, Sicav, Luxembourg	18560	Dumelux-Invest, Sicav, Luxembourg	18576
Art Floral, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18574	Ecospace Holding S.A., Luxembourg	18571
Badenia S.A., Luxembourg	18561	Ecupar, Sicav, Luxembourg	18570
Bancom Investments S.A., Luxembourg	18561	Entropie S.A.	18574
Bag Finance S.A., Senningerberg	18530	Eurocorp S.A., Luxembourg-Kirchberg	18572
Barony Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	18562	Europargest S.A., Senningerberg	18572
Baufin Holding S.A., Luxembourg	18562	European Steelholding Corporation S.A.	18571
Beaumanoir S.A., Alzingen	18562	Eurosett AG, Crauthem	18574
Benelux Paper Investments S.A.H., Luxembourg	18563	Eurtech Finance S.A., Luxembourg	18575
Bofin S.A., Luxembourg	18574	Feld International Holding S.A., Luxembourg	18571
Brasilux S.A., Luxembourg	18563, 18564	Fenor S.A., Luxembourg	18573
Brown International S.A., Luxembourg	18564	Fiduciaire Bovy Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	18573
BSS Universal Advisory Company S.A.H., Luxembourg	18565	Fimac S.A., Luxembourg	18573
Business Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg	18562	Forthungen International S.A., Luxembourg	18572
Business Sceptre S.A., Luxembourg	18564	Garda S.A., Luxembourg-Kirchberg	18573
Car Company Luxembourg S.A., Luxembourg	18565	Grand Garage de Luxembourg S.A., Luxembourg	18572
Car International Finance S.A.	18565	Grethen, S.à r.l., Wasserbillig	18529
Castle Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	18565	Jennison Long Bond Management Company S.A., Luxembourg	18554
C.D.A. Ré S.A., Luxembourg	18568	N&B International S.A., Luxembourg	18558
Channel Estates S.A., Luxembourg	18566	Simtech S.A., Berchem	18569, 18570
Close S.A., Luxembourg	18565	Sogim S.A., Angelsberg	18574
COFINES, Compagnie Financière de l'Estérel S.A., Luxembourg	18566	UBS (Lux) Portfolio Invest Fixed Income, Sicav, Lu- xembourg	18576
Compagnie de la Mode S.A., Luxembourg	18568	Valor S.A.H., Luxembourg	18556
Compagnie Financière d'Anvers S.A.	18568	World Bond Fund, Sicav, Luxembourg	18575
Contrad S.A., Luxembourg	18568, 18569		

**GRETHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 44, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 25.609.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 63, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(17560/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ALITEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.  
R. C. Luxembourg B 52.329.

—  
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 29 avril 1996 à 15.00 heures  
au 4, avenue Jean-Pierre Pescatore L-2324 Luxembourg*

*Résolutions*

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Paulo Camillo, demeurant à Fortolesa, Brasile et Monsieur Renato Bernardi, demeurant à Quinto di Treviso, Italia, aux fonctions d'Administrateurs en remplacement de Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg et de Monsieur Jean-Marc Debaty, directeur de sociétés, demeurant à Ans, Belgique.

Décharge pleine et entière est accordée, jusqu'à ce jour, aux Administrateurs sortants pour l'exécution de leur mandat.

Les Administrateurs termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

Pour extrait conforme  
ALITEC HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17487/536/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

---

**ALITEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.  
R. C. Luxembourg B 52.329.

—  
*Extrait des Minutes du Conseil d'Administration, tenue le 29 avril 1996 à 16.00 heures  
au 4, avenue Jean-Pierre Pescatore L-2324 Luxembourg*

*Résolutions*

Suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 1996, le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Federigo Cannizzaro Administrateur-Délégué de la société.

Pour extrait conforme  
ALITEC HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17488/536/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

---

**BAG FINANCE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 46.264.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 479, fol. 67, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Signature.

(17498/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

---

**DMGCI, DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY,  
Société en commandite par actions.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

—  
STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the fourteenth of May.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Camille Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

1.- DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., a company, having its registered office in L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal,

here represented by Mr Delio Fabbri, acting in his capacity as director and as proxyholder of Mr Colin Brown, director of DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A.;

- 2.- Mrs Diana de Silva Bracco, company director, residing in Milan, here represented by Mr Alex Schmitt, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Milan, on the 6th of May 1996;
- 3.- CARFIN, S.r.l., a company having its registered office in I-10121 Torino (TO), Corso Matteotti, 26, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Torino on the 3rd of May 1996;
- 4.- CREDITO AGRARIO BRESCIANO S.p.A., via Cefalonia, 62, I-25175 Brescia (BS), here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Brescia on the 3rd of May 1996;
- 5.- Mr Piter Ennio de Rigo, industrial, residing in I-Cortina d'Ampezzo (BL), here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Cortina on the 10th of May 1996;
- 6.- DEUTSCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, a company having its registered office in Emil-von-Behring-Straße 2, D-60439 Frankfurt am Main, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Frankfurt am Main, on the 3rd of May 1996;
- 7.- DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG, Unternehmensbeteiligungsgesellschaft, a company having its registered office in Emil-von-Behring-Straße 2, D-60439 Frankfurt am Main, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Frankfurt am Main, on the 3rd of May 1996;
- 8.- DEUTSCHE BANK S.p.A., a company having its registered office in via Borgogna, 8, I-20122 Milano, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Milano, on the 2nd of May 1996;
- 9.- FELIPE S.A., a company having its registered office via Maggio 1, CH-6900 Lugano, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Lugano, on the 2nd of May 1996;
- 10.- FERRERO INTERNATIONAL B.V., a company having its registered office in Strawinskylaan 963, NL-1077 XX Amsterdam, here represented by Mr Lucio Bergamasco, residing in NL-Amstelveen, by virtue of a proxy given in Amsterdam, on the 6th of May 1996;
- 11.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., acting as Manager of FONDO ITALIA RISPARMIO, having its registered office in Palazzo Canova-Milano 2, I-20090 Segrate (MI), here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Segrate on the 3rd of May 1996;
- 12.- CSII INTERNATIONAL S.A., a holding company having its registered office in 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 15th of April 1996;
- 13.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., acting as Manager of FONDO ITALIA RISPARMIO CRESCITA, having its registered office in Palazzo Canova-Milano 2, I-20090 Segrate (MI), here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Segrate on the 3rd of May 1996;
- 14.- GIOVINT HOLDING S.A., having its registered office in 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 10th of May 1996;
- 15.- GOLDENAGE FOUNDATION, having its registered office in Pflugstraße 20, FL-9490 Vaduz, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Vaduz, on the 29th of April 1996;
- 16.- ISAGEST S.r.l., having its registered office in Via del Lavoro 5, I-06083 Bastia Umbra (PG), here represented by Mr Antonello Guarducci, industrial, residing in Perugia, by virtue of a proxy given in Bastia Umbra on the 2nd of May 1996;
- 17.- ISTITUTO NAZIONALE DELLA ASSECUAZIONI S.p.A., having its registered office in Via Sallustiana 51, I-00187 Roma, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Roma, on the 7th of May 1996;
- 18.- KUWAIT INVESTMENT OFFICE, having its registered office in St. Vedast House, 150 Cheapside EC2V 6ET London, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in London, on the 1st of May 1996;
- 19.- LA LEONARDO FINANZIARIA S.r.l., having its registered office in Piazzale Lotto 2, I-20148 Milano, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Milano, on the 2nd of May 1996;
- 20.- LEONARDO SERVADIO S.p.A., having its registered office in Vio Cesare Farri 14, I-06100 Perugia, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Perugia on the 3rd of May 1996;

- 21.- Mr Ulderico Capucci, adviser, residing in Milano, Mr Mariano Marchetti, adviser, residing in Milano, Mr Marco Valentino Maroino, adviser, residing in Milano, and Mr Roberto Protasoni, adviser, residing in Milano, all jointly represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Milano, on the 7th of May 1996;
- 22.- MATADI S.A., having its registered office in 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on the 6th of May 1996;
- 23.- Mr Rodolfo Molo, company director, residing in Milano, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Milano, on the 6th of May 1996;
- 24.- MORGAN GRENPELL NOMINEES (JERSEY) LIMITED, having its registered office in 12 Dumarcsg Street, St.-Helier Jersey JE4 8ZB, Channel Islands, United Kingdom, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Jersey, on the 7th of May 1996;
- 25.- MORGAN GRENPELL INVESTMENT HOLDINGS LTD, having its registered office in 23 Great Winchester Street, London EC2P 2AX, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in London, on the 7th of May 1996;
- 26.- Mr Roberto Petrini, psychanalyst, residing in Assisi, Mrs Luciana Silvana Petrini, housewife, residing in Bastia Umbra, Mrs Amalia Petrini, housewife, residing in Bastia Umbra, and Mrs Laura Petrini, housewife, residing in Bastia Umbra, all jointly represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Assisi, on the 6th of May 1996;
- 27.- Mr Giorgio Petrini, entrepreneur, residing in Assisi, here represented by Mr Carlo Petrini, residing in Assisi, by virtue of a proxy given in Assisi on the 30th of April 1996;
- 28.- PROSPEROUSE FOUNDATION, having its registered office in Pflugstraße 20, FL-9490 Vaduz, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Vaduz, on the 29th of April 1996;
- 29.- PUNTA ALA FOUNDATION, having its registered office in Pflugstraße 20, FL-9490 Vaduz, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Vaduz, on the 29th of April 1996;
- 30.- SELVA S.A., having its registered office in 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on the 29th of April 1996;
- 31.- THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST PLC, having its registered office in 20 Finsbury Circus, London EC2M 1NB, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in London, on the 2nd of May 1996;
- 32.- VELITTA STIFTUNG, having its registered office in Vaduz, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Lugano, on the 6th of May 1996;
- 33.- Mr Antonio Venturi, entrepreneur, residing in Lecce, here represented by Mr Alex Schmitt, prenamed, by virtue of a proxy given in Copertino, on the 2nd of May 1996.

Such proxies, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following articles of incorporation of a Company which they declared organized among themselves.

**Art. 1. – Form**

There exists among the Unlimited Shareholder DEUTSCHE MORGAN GRENPELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., the subscribers and all those who may become holders of shares a société en commandite par actions, under the name of DEUTSCHE MORGAN GRENPELL CAPITAL ITALY or DMGCI (hereafter called «the Company»).

**Art. 2. – Duration**

Subject as provided herein, the Company is established for a period expiring on 31st December 2005. With the agreement of the Unlimited Shareholder, a resolution of the Shareholders of the Company in General Meeting (as defined hereafter in Articles 13 to 16), adopted in the manner required for amendment of these Articles, may either shorten the Company's duration (including winding up the Company with effect from the date of such resolution) or extend the Company's duration by a period or consecutive periods not exceeding 2 years in the aggregate provided that the life of the Company shall not in any event extend beyond 31st December 2007.

The Company shall not be dissolved on the dissolution or bankruptcy of the Unlimited Shareholder.

**Art. 3. – Object**

The object of the Company is the holding of interests, in any form whatever both directly and indirectly, in Luxembourg and non-Luxembourg companies; the acquisition by purchase, subscription or in any other manner and the

transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind; and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may borrow money in any form, issue bonds and lend the proceeds of such borrowings to its subsidiaries, affiliated companies and investee companies and may give security for any borrowings.

The Company may participate in the establishment and development of any industrial and commercial enterprises and in connection therewith may render them every assistance whether by way of loans or otherwise. In general, the Company may carry out any other transaction as it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

#### **Art. 4. – Registered Office**

The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, in the Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by decision of the Unlimited Shareholder.

Should extraordinary events of a political, economic or social nature, which might impair the normal activities of the registered office, or easy communication between that office and foreign countries, occur or be imminent, the registered office may be transferred temporarily abroad by resolution of the Unlimited Shareholder or by declaration of a person duly authorised by the Unlimited Shareholder for such purpose. Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer of the registered office, shall remain Luxembourgish.

#### **Art. 5. – Share Capital**

The Company has an issued capital of three hundred and sixty-three million nine hundred and ninety thousand Italian Lire (ITL 363,990,000.-), divided into seventy-two thousand seven hundred and ninety-eight (72,798) shares comprising:

- (i) fifteen thousand one hundred and twenty-seven (15,127) Redeemable Shares having a par value of five thousand Italian Lire (ITL 5,000.-) each («A Shares»),
- (ii) thirteen thousand two hundred and twenty-seven (13,227) Ordinary Shares having a par value of five thousand Italian Lire (ITL 5,000.-) each («B Shares»),
- (iii) forty-four thousand four hundred and forty-four (44,444) Shares having a par value of five thousand Italian Lire (ITL 5,000.-) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of fourteen billion nine hundred and seventy-five million seven hundred and thirty thousand Italian Lire (ITL 14,975,730,000.-) have been paid on the A Shares.

The total of the issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve, which, upon a resolution of the Shareholders in General Meeting, may be distributed to the Shareholders or used by the Unlimited Shareholders of the Company to redeem the A Shares.

The Company shall have an authorised share capital of two hundred and forty-nine billion nine hundred and eighty million Italian Lire (ITL 249,980,000,000.-), divided into two hundred and fifty thousand (250,000) «A Shares», having a par value of five thousand Italian Lire (ITL 5,000.-) each, one hundred and ninety-six thousand (196,000) «B Shares», having a par value of five thousand Italian Lire (ITL 5,000.-) each and fifty thousand (50,000) «C Shares», having a par value of five thousand Italian Lire (ITL 5,000.-) each.

The Unlimited Shareholder is hereby authorised to issue further A Shares, B Shares and C Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period such as determined by article 32 (5) of the law on commercial companies.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the Shareholders in General Meeting from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares, B Shares and C Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares, B Shares and C Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Unlimited Shareholder effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the Unlimited Shareholder is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

The authorised or issued capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

The Unlimited Shareholder may issue 54,000 Company's Bonds having a par value of five thousand Italian Lire (5,000.-) each.

The A Shares and the Bonds shall be issued in units comprising one (1) A Share and one (1) Bond («Unit A»).

The A shares and the B Shares shall be issued in units comprising one (1) A Share and one (1) B Share («Unit B»).

The terms «Share» and «Shares» or «Shareholder» and «Shareholders» shall, in these Articles, unless otherwise explicitly or implicitly stated, include respectively the A Shares, the B Shares and the C Shares and the holders of the A Shares, the B Shares and the C Shares.

Any reference herein to a «Unit» of Shares shall be taken to be a reference to a Unit A or a Unit B, as the context requires, and «Units» shall be construed accordingly.

On the redemption of A Shares and the issue of Non-Equity Participating Shares in accordance with the provisions of Article 11, Units shall accordingly be deemed to consist of one (1) Non-Equity Participating Share and one (1) Bond (in case of Unit A) and one (1) Non-Equity Participating Share and one (1) B Share (in case of Unit B).

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own Shares.

**Art. 6. – Payments**

The subscription price of the A Shares, the B Shares, the C Shares and of the Bonds shall be paid in full on issue.

The Unlimited Shareholder, the subscribers and all those who may become Shareholders, may, from time to time, enter into a Shareholders' Agreement. Such Shareholders' Agreement may contain commitments by the Limited Shareholders to subscribe additional Units A or Units B (the «Committed Contributions»).

Failure to comply with requests from the Unlimited Shareholder to pay up in full any additional amount undertaken in the Committed Contributions shall be subject to the penalties stipulated in such Shareholders' Agreement which are hereby expressly incorporated herein. The existing rights of a Defaulting Limited Shareholder in respect of any Units A or Units B held by such Limited Shareholder shall, upon the occurrence of such failure, be forfeited and no further distributions pursuant to Article 25 (whether of cash or in specie) shall be made.

The rights of a Defaulting Limited Shareholder shall be limited to payment in redemption of his A Shares at their issue price and to full repayment of his B Shares or Bonds at their nominal value, only on the termination of the Company and (except in respect of the Bonds) only after all other Shareholders (including the Unlimited shareholder) shall have received the distributions contemplated by Article 26 paragraphs 1 to 6 (inclusive). A failure to comply with requests from the Unlimited Shareholder to pay up any additional amount undertaken in the Committed Contributions which shall have occurred cannot be remedied and shall be final and binding as from the date of such occurrence.

For the purpose of this Article «Defaulting Limited Shareholder» is defined as follows:

«Defaulting Limited Shareholder»: a Limited Shareholder whose Shares, Bonds and Non-Equity Participating Shares have been forfeited.

**Art. 7. – Liability of the Holders of Shares**

The holders of C Shares are jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. As between holders of C Shares, such liability shall be borne in the proportion of their respective holdings of C Shares.

The holders of A Shares and/or B Shares (the «Limited Shareholders») shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Limited Shareholders in General Meetings and shall only be liable for payment to the Company of the par value and issue premium on each A Share and/or B Share for which they subscribe and are issued. In particular, the holders of A Shares and/or B shares shall not be liable for the debts, liabilities and obligations of the Company beyond the amount of such payment.

**Art. 8. – Form of Shares**

Shares will only be issued in registered form and shall be issued only upon acceptance of the subscriptions and subject to the receipt of payment in full in respect of such Shares.

Any Shareholder will, upon acceptance of the subscription and receipt of payment in respect of such Shares by the Company, be sent a confirmation of its shareholding.

All issued Shares shall be registered in the Register of Shareholders (the «Register»), which shall be kept by the Unlimited shareholder or by one or more persons designated for such purpose by the Unlimited Shareholder and the Register shall contain the name of each Shareholder, his country of residence or elected domicile, the number and classes of Shares held by it and the amount paid up on each of such Share.

Every transfer of Shares shall be effected by written declaration of transfer to be inscribed in the Register, such declaration to be dated and signed by the transferor and the transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor.

Every Shareholder must provide the Unlimited Shareholder with an address to which all notices and announcements from the Company may be sent. Such address will also be entered in the Register.

If any Shareholder does not provide such address, the Unlimited Shareholder may permit a notice to this effect to be entered in the Register and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Unlimited Shareholder from time to time, until another address shall be provided to the Unlimited Shareholder by such Shareholder.

Any Shareholder may, at any time, change its address as entered in the Register by means of a written notification to the Company at its registered office or at such other address as may be set by the Unlimited Shareholder from time to time.

**Art. 9. – Restrictions on Transfer of Units**

Shares may only be transferred in Units (Unit A or Unit B) and subject always to the following terms and conditions:

1. A Limited Shareholder («the Selling Shareholder») wishing to sell any or an of its Shares (and Bonds in the case of Unit A) («the Offered Shares») to another Limited Shareholder or to a bona fide third party offeror («the Offeror») must give notice of such fact to the Unlimited Shareholder setting out the details of the Offered Shares and of the price per Share and per Bond (in the case of Unit A) as have been offered by the Offeror and such offer must be on terms that are final and binding on acceptance. The Unlimited Shareholder shall, within 14 days of receipt of such notice, offer the Offered Shares to the other Limited Shareholders in proportion to the number of A Shares and Non-Equity Participating Shares held by them. The Offered Shares shall be offered at a price per Share and per Bond (in the case of Unit A) and on the same terms and conditions as offered by the Offeror («the Agreed Terms») and the offer shall be open for acceptance for such period as the Unlimited Shareholder shall reasonably determine, being not less than 30 days and not more than 180 days.

2. On accepting an offer, each Limited Shareholder shall notify the Unlimited Shareholder of the number of Offered Shares (up to its maximum entitlement) in respect of which it accepts such offer and whether, if not all of the other Limited Shareholders accept the offer, that Limited Shareholder would be willing to purchase further Offered Shares on the Agreed Terms and, if so, the number of further Offered Shares that it would be willing to purchase.

3. If not all of the other Limited Shareholders accept the offer in full, the excess Offered Shares shall be sold to those Limited Shareholders which have indicated a willingness to purchase further Offered Shares pursuant to point 2 in proportion to their respective holdings of A Shares and Non-Equity Participating Shares and, as to any extra, in proportion to the number of further Offered Shares each such Limited Shareholder indicated a willingness to purchase.

4. The Unlimited Shareholder shall, as soon as such offer closes, notify the Selling Shareholder of the number of the Offered Shares which the other Limited Shareholders have agreed to purchase. The Selling Shareholder shall, subject to point 5, sell such number of the Offered Shares to the other Limited Shareholders accordingly and, as to any excess Offered Shares may, subject to point 5, sell them to the Offeror provided that such sale is within 30 days of the close of the offer to the offer Limited Shareholders and is on the Agreed Terms.

5. Any transfer of Shares or Shares and Bonds (in the case of Unit A) whether to the other Limited Shareholders or to the Offeror shall require the approval of the Unlimited Shareholder and the Unlimited Shareholder may in its discretion and without assigning any reason therefor decline to approve or register such transfer provided that, if the Unlimited Shareholder refuses to approve or register such transfer, it shall procure that itself or some person nominated by it shall offer to acquire the Shares to which the transfer relates on the Agreed Terms or cause the Company to acquire such Shares on the Agreed Terms subject to the applicable provisions of Luxembourg law (including, without limitation, those relating to withholding taxes).

The Unlimited Shareholder, the subscribers and all those who may become Shareholders, may, from time to time, enter into a Shareholders' Agreement. Such Shareholders' Agreement may contain additional restrictions on the transfer of Units. Such restrictions are hereby expressly incorporated in these Articles of Incorporation.

The provisions of Article 9 shall also apply to Non-Equity Participating Shares. Non-Equity Participating Shares may only be transferred together with an equal number of B Shares (in the case of Unit B) or Bonds (in the case of Unit A).

**Art. 10. – Further Restriction on the Units**

The Limited Shareholders shall not permit the Units to become subject to any liens, charges, security interests or encumbrances, except as set forth in these Articles.

**Art. 11. – Redeemable Shares (A Shares)**

Subject to the provisions of Article 49-8 paragraphs (4) to (8) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the A Shares, provided they are fully paid up, shall be redeemed under the following terms and conditions:

(i) The A Shares will be redeemed at their issue price which corresponds to their nominal value together with the issue premium;

(ii) The Unlimited Shareholder shall have the right to redeem the A Shares pro rata to the number of issued A Shares held by each Limited Shareholder out of the proceeds of the sale of investments of, or out of the free reserves of, the Company;

(iii) The holders of A Shares shall be deemed to have requested the redemption of their A Shares, or the relevant proportion thereof, each time the A Shares have been redeemed in accordance with Article 25;

(iv) The Unlimited Shareholder shall decide whether the redeemed A Shares shall be cancelled or not. In case of cancellation, such cancellation shall be recorded at regular intervals by notarial deed to permit any amendments to these Articles consequential to the cancellation of these A Shares.

In case the A Shares remain in existence within the Company's portfolio, they shall not carry any voting rights or any right to participate in any dividend declared by the Company or in any distribution paid upon the liquidation of the Company. Such A Shares may be resubscribed by each of the Limited Shareholders.

Upon redemption of each A Share other than on liquidation, each Limited Shareholder shall receive a Non-Equity Participating Share unless such redemption was effected out of the proceeds of realisation of a bridging investment such as defined under Article 21 in the proportion of one Non-Equity Participating Share to each A Share redeemed. Each Non-Equity Participating Share shall entitle its holder to vote but shall not entitle its holder to participate in any dividend or distribution nor to any distribution paid upon liquidation of the Company. Transfers of Non-Equity Participating Shares as part of a Unit shall be subject to the restrictions laid down in Article 9.

(v) Redemptions may only be carried out if the legal constraints in relation to the share capital and the legal reserve are met.

**Art. 12. – Voting Rights**

Each Share and each Non-Equity Participating Share carries one vote at all meetings of Shareholders.

All Shares and Non-Equity Participating Shares will vote as one class except on any proposed amendments to the Articles affecting the respective rights of the classes.

**Art. 13. – Meetings of the shareholders**

Any regularly constituted meeting of Shareholders shall represent the entire body of the Company's Shareholders. It shall have the power to order or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Unlimited Shareholder.

**Art. 14. – Time and Venue of Meetings**

The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 3rd day of the month of May at 12.30 and for the first time in 1997.

If such day is not a bank business day, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting. The Unlimited Shareholder may, whenever it thinks fit, convene an extraordinary general meeting of Shareholders. The Unlimited Shareholder shall convene an extraordinary general meeting upon the written request of Limited Shareholders representing at least 20 % of the corporate capital.

**Art. 15. – Conduct of Meetings**

All general meetings shall be presided over by a legal representative of the Unlimited Shareholder.

The quorum and vote required by law shall govern the general meetings of Shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting, it being understood that any resolution shall validly be adopted only with the approval of the Unlimited Shareholder.

The Unlimited Shareholder may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

**Art. 16. – Notice of Meeting**

Shareholders will meet upon notice by the Unlimited Shareholder (whether the meeting is at the Unlimited Shareholder's or the Limited Shareholders' requisition), pursuant to the notice of meeting setting forth the agenda and sent at least eight days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

**Art. 17. – Management of the Company**

The Company shall be managed by DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., a company organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (herein referred to as the «Unlimited Shareholder»).

The Unlimited Shareholder may not be removed from his capacity as manager of the Company in any event except for material breach of the Articles of Incorporation, gross negligence or wilful misconduct. In the event of the resignation of the Unlimited Shareholder, the Company shall continue to exist.

**Art. 18. – Powers of the Unlimited Shareholder**

The Unlimited Shareholder shall have exclusive responsibility for the management and control of the business and affairs of the Company and shall have the power and authority to do all things necessary to carry out the purposes of the Company and shall devote as much of its time and attention thereto as shall reasonably be required for the management of the business and affairs of the Company and shall carry on and manage the same with the assistance from time to time of such agents, servants or other employees of the Company as it shall deem necessary. The Unlimited Shareholder shall have the right to delegate such of its powers and authorities as are set out in paragraphs (a) to (x) below to such persons as it may deem fit provided that the Unlimited Shareholder shall not be entitled to delegate any of the powers and authorities referred to in points (a), (b), (e), (f), (j) and (q) below.

The Limited Shareholders shall take no part in the management or control of the business and affairs of the Company and shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in, or in any way to interfere in, the conduct or management of the Company.

Without prejudice to the generality of the above-mentioned paragraphs of this Article 18 and without limitation, the Unlimited Shareholder shall have full power and authority on behalf of the Company and with the power to bind the Company thereby:

(a) to cause the Company to pay out of the Company's assets an establishment fee equal to 1 % of the Total Committed Contributions to the Unlimited Shareholder or such persons as the Unlimited Shareholder may direct (and the Unlimited Shareholder or such persons as the Unlimited Shareholder may direct shall bear and pay all of the preliminary expenses, direct or indirect, incurred in the establishment of the Company including but not limited to legal, accountancy, printing, postage and other direct costs of establishment and raising capital);

(b) to implement the investment policy of the Company and to purchase, sell, exchange or otherwise dispose of investments for the account of the Company and, where appropriate, to give warranties and indemnities in connection with any such sale, exchange or disposal;

(c) to evaluate and to negotiate investment opportunities and to monitor investee companies;

(d) to execute the instrument creating the Bonds and issue the Bonds;

(e) to enter into underwriting commitments to acquire investments in a syndicate with other investors and to acquire investments in excess of the requirement of the Company with a view to selling the excess to other investors;

(f) to participate in the management and control of investee companies, where appropriate;

(g) to provide or procure office facilities and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the Company;

(h) to issue drawdown notices in connection with Units, to receive payments for Shares and Bonds subscribed and to receive investment income and other funds arising from investments;

(i) to open, maintain and close bank accounts and custodian accounts for the Company and to draw cheques and other orders for the payment of moneys;

(j) to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings and to give guarantees on behalf of the Company and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the business of the Company;

(k) to borrow money on a short term basis for any of the purposes of the Company and, without limitation in connection therewith to make, issue, accept, endorse and execute promissory notes, drafts, bills of exchange, guarantees and other instruments and evidences of indebtedness and to secure the payment thereof by mortgage, charge, pledge or assignment of or security interest in all or any part of the Company's assets;

- (l) to redeem Shares and repay Bonds;
- (m) to pay any expenses incurred in relation to the business of the Company, including, without limitation, all the costs and expenses referred to in Article 21 as to be borne by the Company;
- (n) to commence or defend litigation that pertains to the Company or to any of the Company's assets;
- (o) to maintain the Company's records and books of account at the Company's principal place of business;
- (p) to make distributions of cash and in specie and/or payments of interest to the Shareholders in accordance with Article 25 and as resolved by the Shareholders' meeting;
- (q) to enter into an Investment Adviser Agreement and an Administration Agreement;
- (r) to engage employees, independent agents, lawyers, accountants, custodians, financial advisers and consultants as it may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the Company, including, without limitation, any company affiliated with the Unlimited Shareholder to perform all or any of the activities set forth within this Article 18;
- (s) generally to communicate with the Limited Shareholders and to report to the Limited Shareholders at such times as it shall think fit and to represent the Company in all things;
- (t) to carry out periodic valuations of the Company's assets and to furnish valuations and other financial statements to the Limited Shareholders;
- (u) to admit new Limited Shareholders to the Company but, if a Shareholders' Agreement has been entered into covering such matters, only in accordance with the applicable provisions of such Shareholders' Agreement;
- (v) pending investment in accordance with the objectives described in an Investment Strategy Memorandum, to place amounts drawn down in such deposit accounts or to invest the said amounts in such instruments as the Unlimited shareholder may determine;
- (w) to carry out such checks and procedures with regard to Limited Shareholders as may be required by any relevant money laundering rules, regulations or guidelines;
- (x) to do all or any other acts as are required to be carried out by the Unlimited Shareholder for the purposes of implementing any Shareholders' Agreement.

**Art. 19. – The Unlimited Shareholder's Interest in Transactions of the Company – Non Exclusivity**

Following disclosure to such effect, no contract or other transaction between the Company and any corporation or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Unlimited Shareholder or any one or more of the directors or officers of the Unlimited Shareholder is interested in or is a director, associate, officer, employee or a shareholder of such other corporation or firm. Following disclosure to the Unlimited Shareholder, any director or officer of the Unlimited Shareholder, who serves as a director, officer or employee of any corporation or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business, shall not by reason of such affiliation with such other corporation or firm be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

The functions and duties which the Unlimited Shareholder undertakes on behalf of the Company shall not be exclusive and the Unlimited Shareholder may perform similar functions and duties for others and may engage in any other activity including, without limitation, acting as a general partner, manager or investment adviser in or of venture capital funds or engaging in any other activity provided however that the Unlimited Shareholder continues properly to manage the affairs of the Company.

**Art. 20. – Indemnification of the Unlimited Shareholder**

The Company may indemnify the Unlimited Shareholder and any director, officer, agent or employee of the Unlimited Shareholder and its successors or assigns, or any other person, firm or corporation that has been entrusted by the Unlimited Shareholder with duties in relation to the activities of the Company, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director, officer, agent or employee of the Unlimited Shareholder, or, at the Unlimited shareholder's request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or willful misconduct.

**Art. 21. – Remuneration of the Unlimited Shareholder**

There shall be paid to the Unlimited Shareholder in respect of each accounting period during the period commencing on the date of incorporation of the Company and ending on the fifth anniversary of such date (the «Investment Period») a per annum fee (the «Management Fee») payable quarterly in advance on January 1st, April 1st, July 1st and October 1st of each year equal to 1.5 % (plus V.A.T. if applicable) of the total Committed Contribution (as defined in Article 6).

The Management Fee shall be reduced on 1st January in the year following the end of the Investment Period and on 1st January in each subsequent year so that the Management Fee for each such year shall be 1.5 % of the difference between (i) the total Committed Contributions and (ii) the original cost of investments of the Company which have been distributed following their realisation (which includes liquidation but excludes the realization of any bridging investment) up to the immediately preceding 31st December, plus V.A.T. if applicable. For the purpose of this Article 21, a bridging investment shall mean any investment realised in whole or in part within 6 months of the acquisition of such investment by the Company.

The first payment of the Management Fee shall be on the date of incorporation of the Company and shall be that proportion of the quarterly Management Fee payable in respect of the period from the date of incorporation of the Company up to the next following December 31, March 31, June 30 or September 30 (whichever is the earlier).

In consideration of the Management Fee and the establishment fee referred to in Article 18 (a), the Unlimited Shareholder shall bear and pay all costs and expenses related to the management of the Company (including those in connection with the investment proposals which do not proceed) except for those listed in the paragraph below.

The following costs and expenses relating to the Company or its investments shall be borne by the Company and paid by the Unlimited Shareholder out of the Company's assets: all introduction and similar fees, legal fees and audit fees, costs of printing and circulating reports and notices, costs of the Supervisory Board, travelling expenses, external consultants' fees, advertising costs and costs and expenses (including stamp duties and professional fees) of acquiring, holding and disposing of investments save to the extent such costs are borne by investee companies.

**Art. 22. – Signatories**

The Company will be bound by the signature of any duly authorised officer of the Unlimited Shareholder or by such individual or joint signatures, as the Unlimited Shareholder shall determine, of such other persons to whom authority may have been delegated by the Unlimited Shareholder.

**Art. 23. – Supervisory Board**

The affairs of the Company and its financial situation including particularly its books and accounts shall be supervised by a supervisory board composed of at least three members (herein referred to as the «Supervisory Board»). The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a period of one year and until their successors are elected, provided however, that any of the members of the Supervisory Board may be removed with or without cause and/or replaced at any time by a resolution adopted by the Shareholders, and provided further that none of the members of the Supervisory Board may be a representative of the Unlimited Shareholder or an officer or employee of the Company.

External auditors appointed by the Supervisory Board with the consent of the general meeting of Shareholders may assist the Supervisory Board in the performance of its duties.

The Supervisory Board may be consulted by the Unlimited Shareholder on such matters as the Unlimited Shareholder may determine and may authorise any actions of the Unlimited shareholder that may, pursuant to law or regulations or under these Articles of the Company, exceed the powers of the Unlimited Shareholder.

The general meeting at which the members of the Supervisory Board are appointed shall also determine the remuneration of the members of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened from time to time at the discretion of its Chairman or the Unlimited Shareholder.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight days in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable or telegram or telex or telefax of each member. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Supervisory Board.

Any member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing or by cable or telegram, telex, telefax or other electronic transmission another member of the Supervisory Board as his proxy.

The Supervisory Board may only deliberate or act validly if at least a majority of its members are present either in person or by proxy. Any member of the Supervisory Board who participates in the proceedings of a meeting of the Supervisory Board by means of a communications device (including a telephone), which allows all the other members of the Supervisory Board present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear at all times such member and such member to hear at all times such other members, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

Resolutions shall be approved if taken by a majority of the votes of the members present either in person or by proxy at such meeting.

**Art. 24. – Accounting Year, Accounts**

The accounting period of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of the same year, with the exception of the first accounting year which shall begin on the date of incorporation of the Company and shall end on the 31st December 1996.

The Unlimited Shareholder shall prepare, or shall procure some duly qualified firm or person to prepare, the financial statements of the Company in respect of each accounting period in accordance with generally accepted accounting principles and the provisions of Luxembourg law, including a balance sheet and profit and loss account. The accounts shall be denominated in Italian Lire. The financial statements will be audited by a firm of independent public accountants selected by the Unlimited Shareholder and appointed by the Supervisory Board with the consent of the general meeting of Shareholders. A set of the audited accounts including the report of the auditors shall be furnished to each Shareholder at least 15 days prior to the annual general meeting of the Company.

Within 90 days of the end of every six months of each accounting period, the Unlimited Shareholder shall prepare, or procure to be prepared, and send, or procure that there is sent, to each Shareholder a report comprising a statement of the investments and other property and assets of the Company forming part of the Company's assets as at the end of such period and details of the investments purchased and of the investments sold and otherwise disposed of during the relevant period. The report relating to the end of each accounting period shall be audited by the auditors.

**Art. 25. – Legal Reserves – Payment of Interest and Dividends – Distributions**

a) From the annual net profits of the Company, five per cent shall be deducted and be appropriated to the legal reserve. This deduction shall cease to be compulsory when the amount of the legal reserve fund has reached 1/10 of the subscribed share capital (excluding any issue premium).

b) Each year, the Unlimited shareholder shall propose that, after deduction of the amount allocated to the legal reserve as well as of any sums that the Unlimited Shareholder deems appropriate to allocate to a special reserve, the balance of the distributable sums shall be distributed in the following order:

1. in redeeming the A Shares issued to the Limited Shareholders (other than Defaulting Limited Shareholders) pro rata to the number of issued A Shares held by each such Limited Shareholder, (such redemption price to be the whole amount paid up on such A Shares including any premium);

2. in paying an amount equal to the Hurdle to the Limited Shareholders (other than Defaulting Limited Shareholders) pro rata to the respective number of issued B Shares or Bonds held by each such Limited Shareholder (B Shares and Bonds being treated pari passu for these purposes) such payments to be by way of dividend or interest as appropriate (including for the avoidance of doubt any balance of the Hurdle accrued up to, but not paid out in full in respect of, any previous Redemption Date);

3. in paying to the Unlimited Shareholder an amount equal to 25 % of the Hurdle, such payment to be by way of dividend in respect of the C Shares (including for the avoidance of doubt any balance of the Hurdle accrued up to, but not paid out in full in respect of, any previous Redemption Date);

4. in paying any further sums to the Limited Shareholders (other than Defaulting Limited Shareholders) and the Unlimited Shareholder:

(i) as to 80 % to the Limited Shareholders (other than Defaulting Limited Shareholders) pro rata to the respective number of issued B Shares or Bonds held by each of them (B Shares and Bonds being treated pari passu for these purposes) such payments to be by way of dividend or interests as appropriate; and

(ii) as to 20 % to the Unlimited Shareholder, such payment to be by way of dividend in respect of the C Shares.

For the purpose of this Article, Hurdle and Redemption Date are defined as follows:

Hurdle : such amount, determined at each Redemption Date, as is equal to simple interest of 7 % per annum on the paid up amount of the A Shares in issue from time to time (save for any A Shares held by Defaulting Limited Shareholders) calculated from (in the case of the first Redemption Date) the date of incorporation of the Company or (in the case of a subsequent Redemption Date) the immediately previous Redemption Date.

Redemption Date : the date when all of the A Shares issued since the date of incorporation of the Company (other than any A Shares issued to Limited Shareholders which are or become Defaulting Limited Shareholders) have been redeemed by the Company and no A Shares (other than any A Shares issued to Limited Shareholders which are or become Defaulting Limited Shareholders) remain in issue and any date thereafter when all the A Shares issued since the immediately previous Redemption Date (other than any A Shares issued to Limited Shareholders which are or become Defaulting Limited Shareholders) have been redeemed by the Company and no A Shares (other than any A Shares issued to Limited Shareholders which are or become Defaulting Limited Shareholders) remain in issue.

c) Interim dividends may, subject to such conditions set forth by law, be paid out upon the decision of the Unlimited Shareholder.

d) Distributions shall be paid at such time as determined by the Unlimited Shareholder.

e) Distributions may be paid in cash in Italian Lira or by way of securities as the Unlimited Shareholder shall, subject to the provisions set out below, determine from time to time.

f) Subject as set out below and to the relevant provisions of the law, the Unlimited shareholder shall be entitled at any time to determine that the Company should make a distribution of assets in specie, in accordance with the provisions of Article 25 b) and the provisions set out below, and, where appropriate, to determine the Value attributable to such assets and the following provisions shall apply in relation to any such distribution in specie:

– the Unlimited Shareholder shall first give the Shareholders written notice thereof at least ten working days prior to the proposed date of distribution, specifying the date of the proposed distribution, the assets to be distributed (subject to any confidentiality obligations) and the Value to be attributed to the assets in question (or an indication of the basis on which such Value is to be calculated as at the date of the proposed distribution);

– distributions in specie of securities of any class shall be made on the same basis as distributions of cash such that any Shareholder in receipt of the distributions shall receive a proportionate amount of the total securities of such class available for distribution, or (if such method of distribution is for any reason impracticable) such that each such Shareholder shall receive as nearly as possible a proportionate amount of the total securities of such class available for distribution pro rata to the total proceeds available for distribution together with a balancing payment in cash in the case of any Shareholder who shall not receive the full proportionate amount of securities to which he would otherwise be entitled under this Article 25; and

– any such distribution in specie shall be applied in the order set out hereinabove at the Value of the assets concerned.

g) Except on the winding-up of the Company, the following restrictions shall apply in relation to distributions in specie:

1. distributions in specie shall only be made in relation to:

1.1. securities which shall have achieved or are about to achieve a Listing;

1.2. securities which are to be cancelled, redeemed or repurchased by the issuer thereof within three months of the distribution in specie; or

1.3. securities which are, or will within three months of the date of the distribution in specie be convertible into any securities referred to in 1.1. or 1.2. above;

provided that any distribution in specie of securities as referred to in 1.1. or 1.3. above shall be conditional on the commencement of such Listing in relation to such securities;

2. no distribution in specie shall be made in relation to securities in respect of which the Company shall have given a legally binding undertaking not to dispose of any interest therein for a certain period.

For the purpose of this Article, Listing and Value are defined as follows:

– Listing : the effective admission of the whole or any part of the securities of a company which is the subject of an investment to a generally recognised stock exchange (or any other market which in the reasonable opinion of the Unlimited Shareholder provides a reasonable degree of liquidity to the holders of those securities).

– Value : in relation to distributions in specie of securities which have achieved or are about to achieve a Listing or which are convertible into securities which have achieved or are about to achieve a Listing or which are associated with such securities either:

a) in respect of securities which are about to achieve a Listing, the offer or placing price of such securities as set out in the relevant prospectus or other equivalent document;

b) in respect of securities which are about to achieve a Listing, if the offer or placing price of such securities is not set out in the relevant prospectus or any other equivalent document, such value as shall be determined by the Unlimited Shareholder in its reasonable discretion;

c) in respect of securities which have achieved a Listing, an amount equal to the average of the middle market price of such securities, as derived from the official publication of the relevant stock exchange or other market, over the five successive business days immediately prior to the proposed date of distribution;

and in relation to distributions in specie of other securities, including upon the winding-up of the Company, such value as shall be determined by the Unlimited Shareholder in its reasonable discretion.

For the purpose of this Article 25, a reference to payments or distributions to the Limited Shareholders or the Unlimited Shareholder shall be a reference to the gross payments or distributions to such persons, taking no account of amounts required to be withheld by the Company in respect of such payments.

#### **Art. 26. – Liquidation**

In the event of a winding-up of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of Shareholders effecting such winding-up. Such meeting shall determine their powers and their remuneration.

The net proceeds of liquidation shall be distributed by the liquidators in the following order:

1. full repayment of the issue price of the Bonds;
2. full repayment of the issue price of the A Shares (including the premium with respect thereto), if not already redeemed (except in respect of those A Shares held by Defaulting Limited Shareholders);
3. full repayment of the issue price of the B Shares (except in respect of those B Shares held by Defaulting Limited shareholders);
4. full repayment of the issue price of the C Shares;
5. to the holders (at the date of termination of the Company) of B Shares and of Bonds (save for the Defaulting Limited Shareholders) in proportion to the Committed Contributions of each such Limited Shareholder, until such time as the Hurdle has been entirely paid, in case it has not been entirely paid during the life of the Company (including for the avoidance of doubt any balance of the Hurdle accrued up to, but not paid out in full in respect of, any Redemption Date);
6. to the holders (at the date of termination of the Company) of the C Shares of an amount equal to 25 % of the Hurdle (including for the avoidance of doubt any balance of the Hurdle accrued up to, but not paid out in full in respect of, any Redemption Date);
7. to Defaulting Limited Shareholders in proportion to the Committed Contributions of each Defaulting Limited Shareholder, full repayment of the issue price of their A Shares (including the premium with respect thereto), if not already redeemed, and full repayment of the issue price of their B Shares;
8. as to the balance:
  - (i) 80 % to the holders (at the date of termination of the Company) of B Shares and of Bonds (other than Defaulting Limited Shareholders) in proportion to the Committed Contributions of each such Limited Shareholder;
  - (ii) 20 % to the holders (at the date of termination of the Company) of C Shares.

#### **Art. 27. – Amendment of the Articles**

These Articles of Incorporation may be amended from time to time, upon approval of the Unlimited Shareholder, by a resolution of the Shareholders in general meeting, subject to the following quorum and voting requirements.

The meeting may validly deliberate only if Shareholders holding at least one half of the capital is present, either in person or by proxy, and if the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as, if applicable, the text of the amendments relating to the object or the form of the Company. If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened, in accordance with the Articles, by notices published twice, at intervals of at least 15 days, with the latter being published not less than 15 days before the meeting, in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» and in two Luxembourg newspapers. Any such notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented. In both meetings, resolutions must be carried by at least two thirds of the votes of Shareholders present or represented.

#### **Art. 28. – Change of Name**

Without prejudice to the applicable provisions of Luxembourg law, the Company shall change its name to exclude the words «DEUTSCHE» or «MORGAN GRENFELL» or the letters «MG» or «DB» if the Unlimited Shareholder shall cease to be Unlimited Shareholder of the Company or shall cease to be a subsidiary of MORGAN GRENFELL GROUP PLC.

#### **Art. 29. – Laws applicable**

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended.

## Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in Article 26 of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies as amended, have been observed.

## Subscription and Payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, these parties have subscribed for the number of shares mentioned hereafter:

1.- DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., prenamed, forty-four thousand four hundred and forty-four C Shares . . . . .			44,444
2.- Mrs Diana de Silva Bracco, prenamed, three hundred A Shares . . . . .	300		
3.- CARFIN S.r.l., prenamed, two hundred A Shares and two hundred B Shares . .	200	200	
4.- CREDITO AGRARIO BRESCIANO S.p.A., prenamed, five hundred A Shares and five hundred B Shares . . . . .	500	500	
5.- Mr Piter Ennio de Rigo, prenamed, four hundred A Shares . . . . .	400		
6.- DEUTSCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, prenamed, one thousand and twenty-five A Shares and one thousand and twenty-five B Shares . .	1,025	1,025	
7.- DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG, prenamed, six hundred and seventy-five A Shares and six hundred and seventy-five B Shares . . . .	675	675	
8.- DEUTSCHE BANK S.p.A., prenamed, one thousand seven hundred A Shares and one thousand seven hundred B Shares . . .	1,700	1,700	
9.- FELIPE S.A., prenamed, one hundred A Shares . . . . .	100		
10.- FERRERO INTERNATIONAL B.V., prenamed, one thousand A Shares and one thousand B Shares . . . . .	1,000	1,000	
11.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., acting as Manager of FONDO ITALIA RISPARMIO, prenamed, five hundred A Shares and five hundred B Shares . . . . .	500	500	
12.- CSII INTERNATIONAL S.A., prenamed, five hundred A Shares and five hundred B Shares . . . . .	500	500	
13.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., prenamed, five hundred A Shares and five hundred B Shares . . . . .	500	500	
14.- GIOVINT HOLDING S.A., prenamed, three hundred A Shares and three hundred B Shares . . . . .	300	300	
15.- GOLDENAGE FOUNDATION, prenamed, one hundred A Shares and one hundred B Shares . . . . .	100	100	
16.- ISAGEST S.r.l., prenamed, one hundred A Shares and one hundred B Shares . .	100	100	
17.- ISTITUTO NAZIONALE DELLA ASSECURAZIONI S.p.A., prenamed, one thousand A Shares and one thousand B Shares . . . . .	1,000	1,000	
18.- KUWAIT INVESTMENT OFFICE, prenamed, nine hundred and sixty-three A Shares and nine hundred and sixty-three B Shares . . .	963	963	
19.- LA LEONARDO FINANZIARIA S.r.l., prenamed, five hundred A Shares and five hundred B Shares . . . . .	500	500	
20.- LEONARDO SERVADIO S.p.A., prenamed, one hundred A Shares and one hundred B Shares . . . . .	100	100	
21.- Mr Ulderico Capucci, Mr Mariano Marchetti, Mr Marco Valentino Maroino, and Mr Roberto Protasoni, prenamed, two hundred A Shares . . . . .	200		
22.- MATADI S.A., prenamed, five hundred A Shares and five hundred B Shares . .	500	500	
23.- Mr Rodolfo Molo, prenamed, four hundred A Shares . . . . .	400		
24.- MORGAN GRENFELL NOMINEES (JERSEY) LIMITED, prenamed, four hundred and eighty-eight A Shares and four hundred and eighty-eight B Shares . .	488	488	
25.- MORGAN GRENFELL INVESTMENT HOLDINGS LTD, prenamed, one thousand two hundred and eighty-eight A shares and one thousand two hundred and eighty-eight B Shares . . . . .	1,288	1,288	
26.- Mr Roberto Petrini, Mrs Luciana Silvana Petrini, Mrs Amalia Petrini and Mrs Laura Petrini, all prenamed, one hundred A Shares . . . . .	100		
27.- Mr Giorgio Petrini, prenamed, three hundred A Shares . . . . .	300		
28.- PROSPEROUSE FOUNDATION, prenamed, two hundred and fifty A shares and two hundred and fifty B Shares . . . . .	250	250	
29.- PUNTA ALA FOUNDATION, prenamed, one hundred A shares and one hundred B Shares . . . . .	100	100	
30.- SELVA S.A., prenamed, five hundred A Shares and five hundred B Shares . . . .	500	500	
31.- THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST PLC, prenamed, two hundred and thirty-eight A shares and two hundred and thirty-eight B Shares . . .	238	238	
32.- VELITTA STIFTUNG, prenamed, two hundred A Shares and two hundred B Shares . . . . .	200	200	
33.- Mr Antonio Venturi, prenamed, one hundred A Shares . . . . .	100		
Total: fifteen thousand one hundred and twenty-seven A Shares thirteen thousand two hundred and twenty-seven B Shares, and forty-four thousand four hundred and forty-four C Shares . . . . .	<u>15,127</u>	<u>13,227</u>	<u>44,444</u>

Proof of the payment of three hundred and sixty-three million nine hundred and ninety thousand Italian Lire (ITL 363,990,000.-) for capital and fourteen billion nine hundred and seventy-five million seven hundred and thirty thousand Italian Lire (ITL 14,975,730,000.-) for issue premiums has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of August tenth nineteen hundred and fifteen, as amended, have been observed.

*Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately three million four hundred and twenty-two thousand Luxembourg Francs (LUF 3,422,000.-).

For the purpose of registration, the amount of three hundred and sixty-three million nine hundred and ninety thousand Italian Lire (ITL 363,990,000.-) for capital is valued at seven million three hundred and forty-five thousand three hundred and twenty Luxembourg Francs (LUF 7,345,320.-) and the amount of fourteen billion nine hundred and seventy-five million seven hundred and thirty thousand Italian Lira (ITL 14,975,730,000.-) for issue premiums is valued at three hundred and two million two hundred and twenty-three thousand six hundred and thirty-two Luxembourg Francs (LUF 302,223,632.-).

*Extraordinary General Meeting*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote:

I) The following have been elected as members of the Supervisory Board until the annual meeting of shareholders to be held in 1997:

- a.- Mr Alex Schmitt, prenamed;
- b.- Mr Jean-Pierre Leburton, conseiller, residing in Hassel;
- c.- Mr Camille Paulus, conseiller, residing in Helmsange.

II) The registered office of the Company is fixed at L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatorze mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue dûment empêché, Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- 1.- DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., une société ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal, ici représentée par Monsieur Delio Fabbri, agissant en sa qualité d'administrateur et de mandataire de Monsieur Colin Brown, administrateur de DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A.;
- 2.- Madame Diana de Silva Bracco, administratrice de société, demeurant à Milan, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 6 mai 1996;
- 3.- CARFIN, S.r.l., une société ayant son siège à I-10121 Torino (TO), Corso Matteotti, 26, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Torino, le 3 mai 1996;
- 4.- CREDITO AGRARIO BRESCIANO S.p.A., ayant son siège à via Cefalonia, 62, I-25175 Brescia (BS), ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Brescia, le 3 mai 1996;
- 5.- M. Piter Ennio de Rigo, industriel, demeurant à I-Cortina d'Ampezzo (BL), ici représenté par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Cortina, le 10 mai 1996;
- 6.- DEUTSCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, une société ayant son siège social à Emil-von-Behring-Straße 2, D-60439 Frankfurt am Main, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Frankfurt am Main, le 3 mai 1996;
- 7.- DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG, Unternehmensbeteiligungsgesellschaft, une société ayant son siège social à Emil-von-Behring-Straße 2, D-60439 Frankfurt am Main, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Frankfurt am Main, le 3 mai 1996;

- 8.- DEUTSCHE BANK S.p.A., une société anonyme, ayant son siège social à via Borgogna, 8, I-20122 Milan, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 2 mai 1996;
- 9.- FELIPE S.A., une société ayant son siège social à via Maggio 1, CH-6900 Lugano, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Lugano, le 2 mai 1996;
- 10.- FERRERO INTERNATIONAL B.V., une société ayant son siège à Strawinskyalaan 963, NL-1077 XX Amsterdam, ici représentée par M. Lucio Bergamasco, résidant à NL-Amstelveen, en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam, le 6 mai 1996;
- 11.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., agissant en sa qualité de directeur de FONDO ITALIA RISPARMIO, ayant son siège social à Palazzo Canova-Milano 2, I-20090 Segrate (MI), ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Segrate, le 3 mai 1996;
- 12.- CSII INTERNATIONAL S.A., une société holding ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 15 avril 1996;
- 13.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., agissant en sa qualité de directeur de FONDO ITALIA RISPARMIO CRESCITA, ayant son siège social à Palazzo Canova-Milano 2, I-20090 Segrate (MI), ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Segrate, le 3 mai 1996;
- 14.- GIOVINT HOLDING S.A., ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 10 mai 1996;
- 15.- GOLDENAGE FOUNDATION, ayant son siège social à Pflugstraße 20, FL-9490 Vaduz, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Vaduz, le 29 avril 1996;
- 16.- ISAGEST S.r.l., ayant son siège social à Via del Lavoro 5, I-06083 Bastia Umbra (PG), ici représentée par M. Antonello Guarducci, industriel, demeurant à Perugia, en vertu d'une procuration donnée à Bastia Umbra, le 2 mai 1996;
- 17.- ISTITUTO NAZIONALE DELLA ASSECURAZIONI S.p.A., ayant son siège social à Via Sallustiana 51, I-00187 Roma, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Rome, le 7 mai 1996;
- 18.- KUWAIT INVESTMENT OFFICE, ayant son siège social à St. Vedast House, 150 Cheapside EC2V 6ET London, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 1<sup>er</sup> mai 1996;
- 19.- LA LEONARDO FINANZIARIA S.r.l., ayant son siège social à Piazzale Lotto 2, I-20148 Milano, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 2 mai 1996;
- 20.- LEONARDO SERVADIO S.p.A., ayant son siège social à Vio Cesare Farri 14, I-06100 Perugia, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Perugia, le 3 mai 1996;
- 21.- M. Ulderico Capucci, adviser, demeurant à Milan, M. Mariano Marchetti, adviser, demeurant à Milan, M. Marco Valentino Maroino, adviser, demeurant à Milan, et M. Roberto Protasoni, adviser, demeurant à Milan, tous représentés par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 7 mai 1996;
- 22.- MATADI S.A., ayant son siège social au 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 6 mai 1996;
- 23.- M. Rodolfo Molo, company director, demeurant à Milan, ici représenté par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 6 mai 1996;
- 24.- MORGAN GRENFELL NOMINEES (JERSEY) LIMITED, ayant son siège social au 12 Dumarcsq Street, St.-Helier Jersey JE4 8ZB, Channel Islands, Royaume-Uni, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, le 7 mai 1996;
- 25.- MORGAN GRENFELL INVESTMENT HOLDINGS LTD, ayant son siège social 23 Great Winchester Street, London EC2P 2AX, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 7 mai 1996;
- 26.- M. Roberto Petrini, psychanalyste, demeurant à Assisi, Madame Luciana Silvana Petrini, sans état particulier, demeurant à Bastia Umbra, Madame Amalia Petrini, sans état particulier, demeurant à Bastia Umbra, et Madame Laura Petrini, sans état particulier, demeurant à Bastia Umbra, tous représentés par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Assisi, le 6 mai 1996;

- 27.- M. Giorgio Petrini, entrepreneur, demeurant à Assisi, ici représenté par Monsieur Carlo Petrini, demeurant à Assisi, en vertu d'une procuration donnée à Assisi, le 30 avril 1996;
- 28.- PROSPEROUSE FOUNDATION, ayant son siège social à Pflugstraße 20, FL-9490 Vaduz, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Vaduz, le 29 avril 1996;
- 29.- PUNTA ALA FOUNDATION, ayant son siège social à Pflugstraße 20, FL-9490 Vaduz, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Vaduz, le 29 avril 1996;
- 30.- SELVA S.A., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 29 avril 1996;
- 31.- THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST PLC, ayant son siège social au 20 Finsbury Circus, London EC2M 1NB, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 2 mai 1996;
- 32.- VELITTA STIFTUNG, ayant son siège social à Vaduz, ici représentée par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Lugano, le 6 mai 1996;
- 33.- M. Antonio Venturi, entrepreneur, demeurant à Lecce, ici représenté par Monsieur Alex Schmitt, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Copertino, le 2 mai 1996.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant comme il est dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société en commandite par actions qu'ils vont constituer entre eux:

#### **Art. 1<sup>er</sup>. – Forme**

Il existe entre l'Actionnaire Commandité DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions, une Société en commandite par actions sous la dénomination de DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY ou DMGCI (ci-après «la Société»).

#### **Art. 2. – Durée**

Sous réserve de ce qui est prévu dans les présents statuts, la Société est constituée pour une période se terminant le 31 décembre 2005. Avec l'accord de l'Actionnaire Commandité, une décision des Actionnaires de la Société prise en Assemblée Générale (telle que définie ci-après aux Articles 13 et 16), statuant comme en matière de modification des présents Statuts, peut réduire la durée de la Société (y compris la dissolution de la Société avec prise d'effet à la date d'une telle décision) soit étendre la durée de la Société pour une ou plusieurs périodes successives n'excédant pas 2 années au total pour autant que la durée de la Société ne dépasse en aucun cas le 31 décembre 2007.

La Société ne sera pas dissoute en cas de dissolution ou de faillite de l'Actionnaire Commandité.

#### **Art. 3. – Objet**

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut emprunter sous toutes les formes, procéder à l'émission d'obligations et prêter le produit de ces emprunts à ses filiales ou sociétés affiliées et sociétés investies et peut octroyer des garanties pour tout emprunt.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise industrielle et commerciale et leur prêter tout concours que ce soit par des prêts ou de toute autre manière. En général, la Société peut faire toute autre opération qu'elle jugera utile à l'accomplissement ou au développement de son objet.

#### **Art. 4. – Siège social**

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par décision de l'Actionnaire Commandité, des succursales ou bureaux, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité ou par la déclaration d'une personne dûment autorisée à cet effet par l'Actionnaire Commandité. Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera luxembourgeoise.

#### **Art. 5. – Capital**

La Société a un capital émis de trois cent soixante-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix mille liras italiennes (ITL 363.990.000,-), divisé en soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (72.798) actions comprenant:

- (i) quinze mille cent vingt-sept (15.127) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (ITL 5.000,-) chacune («Actions A»);
- (ii) treize mille deux cent vingt-sept (13.227) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (ITL 5.000,-) chacune («Actions B»);
- (iii) quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre (44.444) Actions d'une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (ITL 5.000,-) chacune («Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de quatorze milliards neuf cent soixante-quinze millions sept cent trente mille liras italiennes (ITL 14.975.730.000,-) ont été payées sur les «Actions A».

Le total des primes d'émission sera alloué à une réserve extraordinaire, qui, par décision des Actionnaires prise en Assemblée Générale, pourra être distribuée aux Actionnaires ou utilisée par l'Actionnaire Commandité de la Société pour racheter les Actions A.

La Société aura un capital autorisé de deux cent quarante-neuf milliards neuf cent quatre-vingts millions de liras italiennes (ITL 249.980.000.000,-), divisé en deux cent cinquante mille (250.000) «Actions A» ayant une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (ITL 5.000,-) chacune, cent quatre-vingt-seize mille (196.000) «Actions B» ayant une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (ITL 5.000,-) chacune, et cinquante mille (50.000) «Actions C» ayant une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (ITL 5.000,-) chacune.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre des Actions A, B et C supplémentaires, avec ou sans prime d'émission, afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital autorisé de la Société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles actions pendant une période telle que déterminée à l'article 32 (5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des Actionnaires en Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des présents statuts.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à déterminer les conditions de souscription des Actions A, B et C.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre de telles Actions A, B et C durant la période mentionnée ci-dessus sans droit de souscription préférentiel pour les Actionnaires existants.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par l'Actionnaire Commandité conformément aux dispositions ci-dessus, l'Actionnaire Commandité prendra les mesures nécessaires pour modifier cet Article afin de constater cette modification et est autorisé à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

Le capital autorisé ou émis de la Société peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales luxembourgeoises.

L'Actionnaire Commandité peut émettre 54.000 Obligations de la Société d'une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (ITL 5.000,-) chacune.

Les Actions A et les Obligations seront émises en unités comprenant une (1) Action A et une (1) Obligation («Unité A»).

Les Actions A et les Actions B seront émises en unités comprenant une (1) Action A et une (1) Action B («Unité B»).

Les termes «Action» et «Actions» ou «Actionnaire» et «Actionnaires» dans ces statuts engloberont, sauf disposition implicite ou explicite contraire, les Actions A, les Actions B et les Actions C et les propriétaires d'Actions A, d'Actions B et d'Actions C.

Toute référence à une «Unité» d'Actions est à considérer comme une référence à une Unité A ou à une Unité B, suivant le contexte, et la référence «Unités» sera interprétée en conséquence.

Lors du rachat d'Actions A et de l'émission d'Actions Non Représentatives du Capital en conformité avec les dispositions de l'Article 11, les Unités seront censées être constituées d'une (1) Action Non Représentative du Capital et d'une (1) Obligation (dans le cas d'Unité A) et d'une (1) Action Non Représentative du Capital et d'une (1) Action B (dans le cas d'Unité B).

La Société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres Actions.

#### **Art. 6. – Paiements**

Le prix de souscription des Actions A, des Actions B, des Actions C et des Obligations sera entièrement libéré lors de l'émission.

L'Actionnaire Commandité, les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir Actionnaires, peuvent, de temps en temps, conclure une Convention d'Actionnaires. Telle Convention d'Actionnaires peut contenir des engagements des Actionnaires Commanditaires de souscrire des Unités A ou Unités B supplémentaires (les «Engagements de Souscription»).

Tout défaut de donner suite aux demandes de l'Actionnaire Commandité de payer en totalité tout montant additionnel prévu par les Engagements de Souscription sera soumis aux pénalités prévues dans la Convention d'Actionnaires qui sont expressément intégrées dans les présents statuts. Les droits existants d'un Actionnaire Commanditaire Défaillant relatifs aux Unités A ou aux Unités B détenues par un tel Actionnaire Commanditaire seront, lors de la survenance de tel défaut, perdus et aucune distribution prévue à l'Article 25 (en espèces ou en nature) ne sera effectuée.

Les droits d'un Actionnaire Commanditaire Défaillant seront limités au paiement du rachat de ses Actions A à leur prix d'émission et au remboursement en totalité de ses Actions B ou Obligations à leur valeur nominale à l'expiration de la Société et (sauf en ce qui concerne les Obligations) seulement après que tous les autres Actionnaires (y compris l'Actionnaire Commandité) aient reçu les distributions prévues à l'Article 26 paragraphes 1 à 6 inclus. Tout défaut de donner suite aux demandes de l'Actionnaire Commandité de payer tout montant additionnel prévu dans les Engagements de Souscription ne peut être réparé et sera final et définitif à dater de sa survenance.

Dans le cadre de cet Article, «Actionnaire Commanditaire Défaillant» est défini comme suit:

«Actionnaire Commanditaire Défaillant»: un Actionnaire Commanditaire dont les Actions, Obligations et Actions Non Représentatives du Capital sont perdues.

#### **Art. 7. – Responsabilité des propriétaires d'Actions**

Les propriétaires d'Actions C sont solidairement et indéfiniment responsables pour tous engagements qui ne peuvent être couverts par les avoirs de la Société. Entre propriétaires d'Actions C, une telle responsabilité sera supportée proportionnellement à leur détention d'Actions C.

Les propriétaires d'Actions A et/ou d'Actions B (les «Actionnaires Commanditaires») s'abstiendront d'agir pour compte de la Société autrement que par l'exercice de leurs droits en tant qu'Actionnaires Commanditaires en Assemblées Générales et seront seulement tenus au paiement à la Société de la valeur nominale et de la prime d'émission sur chaque Action A et/ou Action B souscrite par eux et émise. En particulier, les propriétaires d'Actions A et/ou d'Actions B ne seront pas tenus des dettes, engagements et obligations de la Société au-delà du montant de tel paiement.

#### **Art. 8. – Forme des Actions**

Les Actions seront émises uniquement sous forme nominative et seulement après acceptation des souscriptions et sous réserve de la réception du paiement total pour ces Actions.

Tout Actionnaire recevra, après acceptation de la souscription et réception du paiement pour les Actions par la Société, une confirmation de sa participation.

Toutes les Actions émises seront enregistrées dans le Registre des Actionnaires (le «Registre»), qui sera conservé par l'Actionnaire Commandité ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par l'Actionnaire Commandité et le Registre mentionnera le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre et les classes d'Actions détenues par lui et le montant libéré pour chaque Action.

Tout transfert d'Actions s'opérera par une déclaration de transfert écrite à inscrire dans le Registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par les personnes dûment habilitées à cet effet.

Tout Actionnaire doit communiquer à l'Actionnaire Commandité une adresse à laquelle tous les avis et informations émanant de la Société pourront être envoyés. Cette adresse sera également enregistrée dans le Registre.

Si un Actionnaire ne fournit pas une telle adresse, l'Actionnaire Commandité peut permettre qu'une mention à cet effet soit enregistrée dans le Registre et l'adresse de l'Actionnaire sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse enregistrée de temps en temps par l'Actionnaire Commandité jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie par cet Actionnaire à l'Actionnaire Commandité.

Tout Actionnaire peut, à tout moment, modifier son adresse enregistrée dans le Registre par notification écrite adressée au siège social de la Société ou à telle autre adresse telle que déterminée de temps à autre par l'Actionnaire Commandité.

#### **Art. 9. – Restrictions aux cessions d'Unités**

Les Actions ne peuvent être cédées qu'en Unités (Unité A ou Unité B) et uniquement conformément aux conditions suivantes:

1. Un Actionnaire Commanditaire («l'Actionnaire Cédant») désirant vendre tout ou partie de ses Actions (et Obligations en cas d'Unité A) («les Actions Offertes») à un autre Actionnaire Commanditaire ou à un bona fide tiers offrant («l'Offrant») doit donner un avis à l'Actionnaire Commandité contenant les détails des Actions Offertes et du prix par Action et par Obligation (en cas d'Unité A) offert par l'Offrant et cette offre doit être définitive en cas d'acceptation. L'Actionnaire Commandité va, dans les 14 jours de la réception de tel avis, offrir les Actions Offertes aux autres Actionnaires Commanditaires proportionnellement au nombre d'Actions A et d'Actions Non Représentatives du Capital détenues par eux. Ces Actions Offertes seront offertes à un prix par Action et par Obligation (en cas d'Unité A) et aux mêmes conditions que celles proposées par l'Offrant (les «Conditions Convenues»). L'Offre sera susceptible d'acceptation pendant une période telle que déterminée raisonnablement par l'Actionnaire Commandité sans pouvoir être inférieure à 30 jours et supérieure à 180 jours.

2. Lors de l'acceptation d'une offre, chaque Actionnaire Commanditaire informera l'Actionnaire Commandité du nombre d'Actions Offertes (jusqu'à son engagement maximum) pour lequel il accepte telle offre et si, dans la mesure où tous les autres Actionnaires Commanditaires n'acceptent pas l'offre, il a l'intention d'acheter des Actions Offertes supplémentaires aux Conditions Convenues et, dans ce cas, le nombre d'Actions Offertes supplémentaires qu'il souhaiterait acheter.

3. Si tous les autres Actionnaires Commanditaires n'ont pas accepté l'offre en entier, les Actions Offertes restantes seront vendues aux Actionnaires Commanditaires qui ont indiqué leur volonté d'acheter des Actions Offertes supplémentaires conformément au point 2 proportionnellement à leur détention respective d'Actions A et d'Actions Non Représentatives du Capital et, pour tout surplus, proportionnellement au nombre d'Actions Offertes supplémentaires que chaque Actionnaire Commanditaire désire acheter.

4. L'Actionnaire Commandité va, dès la clôture de telle offre, aviser l'Actionnaire Cédant du nombre d'Actions Offertes que les autres Actionnaires Commanditaires ont accepté d'acheter. L'Actionnaire Cédant va, sous réserve du point 5, vendre ce nombre d'Actions Offertes aux autres Actionnaires Commanditaires et pour le surplus d'Actions Offertes, il peut, sous réserve du point 5, les vendre à l'Offrant pour autant que cette vente intervienne dans les 30 jours de la clôture de l'offre aux autres Actionnaires Commanditaires et aux Conditions Convenues.

5. Tout transfert d'Actions ou d'Actions et d'Obligations (en cas d'Unité A) à d'autres Actionnaires Commanditaires ou à l'Offrant requiert l'approbation de l'Actionnaire Commandité et l'Actionnaire Commandité peut, à sa discrétion et sans motifs, refuser d'approuver ou d'enregistrer ce transfert pour autant que, s'il refuse d'approuver ou d'enregistrer tel transfert, lui-même ou une personne désignée par lui acquiert les Actions concernées par le transfert aux Conditions Convenues ou que la Société acquiert ces Actions aux Conditions Convenues conformément aux dispositions du droit luxembourgeois applicable (ce inclus, sans limitation, celles relatives aux précomptes).

L'Actionnaire Commandité, les souscripteurs et tous ceux qui deviendront Actionnaires peuvent de temps à autre conclure une Convention d'Actionnaires. Telle Convention d'Actionnaires peut contenir des restrictions supplémentaires de transfert des Unités. Ces restrictions sont expressément incorporées dans les présents statuts.

Les dispositions de l'Article 9 s'appliquent aussi aux Actions Non Représentatives du Capital. Les Actions Non Représentatives du Capital peuvent uniquement être cédées ensemble avec un nombre égal d'Actions B (en cas d'Unité B) ou d'Obligations (en cas d'Unité A).

**Art. 10. – Restrictions supplémentaires relatives aux Unités**

Les Actionnaires Commanditaires ne sont pas autorisés à grever les Unités de droit de rétention, charges, sûretés ou garanties d'aucune sorte, sauf dispositions contraires des présents statuts.

**Art. 11. – Actions rachetables (Actions A)**

Conformément aux dispositions de l'Article 49-8 paragraphes (4) à (8) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, les Actions A, à condition qu'elles soient entièrement libérées, seront rachetables dans les conditions suivantes:

(i) les Actions A seront rachetées à leur prix d'émission qui correspond à leur valeur nominale plus la prime d'émission;

(ii) l'Actionnaire Commandité aura le droit de racheter les Actions A proportionnellement au nombre d'Actions A émises et détenues par chaque Actionnaire Commanditaire au moyen du produit résultant de la vente d'investissements ou au moyen des réserves libres de la Société;

(iii) les détenteurs d'Actions A seront censés avoir demandé le rachat de leurs Actions A ou d'une proportion d'entre elles chaque fois que les Actions A auront été rachetées conformément à l'Article 25;

(iv) l'Actionnaire Commandité décidera si les Actions A rachetées seront ou non annulées. En cas d'annulation, cette annulation sera confirmée à intervalles réguliers par acte notarié afin d'effectuer toutes modifications aux présents statuts résultant de l'annulation de ces Actions A.

Dans l'hypothèse où les Actions A restent dans le portefeuille de la Société, elles ne donneront droit ni au droit de vote ni au droit de participer aux dividendes déclarés par la Société ou à une distribution effectuée lors de la liquidation de la Société. Ces Actions A pourront être souscrites à nouveau par chacun des Actionnaires Commanditaires.

Lors du rachat de chaque Action A en dehors de la liquidation, chaque Actionnaire Commanditaire recevra des Actions Non Représentatives du Capital à moins que tel rachat n'ait été effectué à l'aide du produit de réalisation d'un investissement «de pont» tel que défini à l'Article 21 en proportion d'une Action Non Représentative du Capital pour une Action A rachetée. Chaque Action Non Représentative du Capital donnera droit à son détenteur de voter mais ne l'autorisera pas à participer aux dividendes ou à une distribution ni à une distribution effectuée en cas de liquidation de la Société. Les Cessions des Actions Non Représentatives du Capital faisant partie d'une Unité seront soumises aux restrictions de l'Article 9.

(v) les rachats ne peuvent être effectués que lorsque les contraintes légales relatives au capital social et à la réserve légale ont été observées.

**Art. 12. – Droit de vote**

Chaque Action et chaque Action Non Représentative du Capital donne droit à une voix à toutes les assemblées d'Actionnaires.

Toutes les Actions et Actions Non Représentatives du Capital voteront comme une seule classe sauf pour les modifications proposées aux Articles affectant les droits respectifs des classes.

**Art. 13. – Assemblées des Actionnaires**

Toute assemblée des Actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. L'assemblée a le pouvoir d'ordonner ou de ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société, étant entendu qu'aucune décision ne sera valablement prise sans l'approbation de l'Actionnaire Commandité.

**Art. 14. – Date et lieu des Assemblées**

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue, conformément à la loi luxembourgeoise, à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 3<sup>ème</sup> jour du mois de mai à 12.30 heures et pour la première fois en 1997.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées des Actionnaires pourront être tenues aux lieu et date indiqués dans les avis de convocation. L'Actionnaire commandité pourra, chaque fois qu'il l'estime nécessaire, convoquer une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires.

L'Actionnaire Commandité convoquera une assemblée générale extraordinaire à la requête écrite d'Actionnaires Commanditaires représentant au moins 20 % du capital social.

**Art. 15. – Tenue des Assemblées**

Toutes les assemblées générales seront présidées par un représentant légal de l'Actionnaire Commandité.

Les quorums et votes requis par la loi gouverneront les assemblées générales des Actionnaires de la Société sauf dispositions contraires des présents statuts.

Sauf dispositions légales ou statutaires contraires, les décisions à une assemblée d'Actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants, étant entendu que toute décision ne sera valablement adoptée qu'avec l'assentiment de l'Actionnaire Commandité.

L'Actionnaire Commandité déterminera toutes autres conditions qui doivent être remplies par les Actionnaires pour participer aux assemblées d'Actionnaires.

**Art. 16. – Avis de convocation**

Les Actionnaires se réuniront sur convocation de l'Actionnaire Commandité (que l'Assemblée soit à la demande de l'Actionnaire Commandité ou des Actionnaires Commanditaires), suite à un avis de convocation indiquant l'ordre du jour et envoyé huit jours au moins avant l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse de l'Actionnaire mentionné dans le Registre.

**Art. 17. – Gestion de la Société**

La Société sera gérée par DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., une société de droit luxembourgeois (désignée dans les présents statuts comme «l'Actionnaire Commandité»).

L'Actionnaire Commandité ne pourra en aucune circonstance être révoqué en sa qualité de gérant de la Société sauf violation des présents statuts, négligence grave ou mauvaise gestion. En cas de démission de l'Actionnaire Commandité, la Société continuera d'exister.

**Art. 18. – Pouvoirs de l'Actionnaire Commandité**

L'Actionnaire Commandité aura la responsabilité exclusive de la gestion et du contrôle des affaires de la Société; il aura le pouvoir et l'autorité de faire tout ce qui est nécessaire pour accomplir l'objet de la Société; il consacrerá, dans toute la mesure raisonnablement requise pour la gestion des affaires de la Société, son temps et son attention et il gèrera la Société, assisté de temps à autre de mandataires ou employés de la Société tel qu'il le jugera nécessaire. L'Actionnaire Commandité aura le droit de déléguer les pouvoirs et autorités définis dans les paragraphes (a) à (x) ci-dessous à telles personnes qu'il estime qualifiées, étant entendu que l'Actionnaire Commandité ne sera pas autorisé à déléguer les pouvoirs et autorités mentionnés aux points (a), (b), (e), (f), (j) et (q) ci-dessous.

Les Actionnaires Commanditaires ne participeront pas dans la gestion ni dans le contrôle des affaires de la Société et n'auront ni le droit ni le pouvoir d'agir pour la Société ou de participer ou de s'immiscer dans la conduite ou la gestion de la Société.

Sans préjudice quant à la généralité de ce qui précède et sans limitation, l'Actionnaire Commandité aura le pouvoir et l'autorité pour compte de la Société et avec le pouvoir d'engager la Société de:

a) faire en sorte que la Société paie de ses avoirs une commission d'établissement égale à 1 % du Total des Engagements de Souscription à l'Actionnaire Commandité ou à telles personnes désignées par l'Actionnaire Commandité (et l'Actionnaire Commandité ou ces personnes supporteront et paieront tous les frais préliminaires directs ou indirects encourus pour la constitution de la Société incluant mais non limités aux frais légaux, frais de comptabilité, frais d'impression, frais de poste et autres frais directs relatifs à la constitution et au rassemblement de capitaux);

b) poursuivre la politique d'investissement de la Société et acheter, vendre, échanger ou autrement disposer des investissements pour compte de la Société et, lorsque nécessaire, donner toutes garanties et indemnités en relation avec pareille vente, échange ou disposition;

c) évaluer et négocier les opportunités d'investissements et contrôler les sociétés investies;

d) exécuter les documents créant les Obligations et émettre les Obligations;

e) conclure des engagements de souscription pour acquérir des investissements dans un syndicat avec d'autres investisseurs et acquérir les investissements dépassant les exigences de la Société en vue de vendre cet excédent à d'autres investisseurs;

f) participer dans la gestion et le contrôle des sociétés investies lorsque nécessaire;

g) fournir ou faire fournir des bureaux, du personnel et de l'équipement pour faciliter la poursuite des activités de la Société;

h) émettre des avis de retrait concernant les Unités, recevoir les paiements pour les Actions et Obligations souscrites et recevoir les revenus des investissements et d'autres fonds dégagés des investissements;

i) ouvrir, maintenir ou clôturer les comptes bancaires et les comptes de dépôts pour la Société et émettre des chèques ou d'autres ordres de paiement;

j) conclure et exécuter des contrats, accords et autres engagements et donner des garanties pour compte de la Société et poser tous autres actes qu'il estime nécessaire, utile ou accessoire à la conduite des activités de la Société;

k) emprunter à court terme pour les activités de la Société et, sans limitation, émettre, accepter, endosser ou exécuter des «Promissory Notes», lettres de change ou billets à ordre, des garanties et d'autres instruments d'endettement et garantir leur paiement par des hypothèques, gages, cessions de, ou autres garanties sur, toute ou partie des avoirs de la Société;

l) racheter les Actions et rembourser les Obligations;

m) payer tous frais en rapport avec les activités de la Société incluant, sans limitation, tous frais et dépenses mentionnés à l'Article 21 comme devant être supportés par la Société;

n) agir en qualité de demandeur ou de défendeur en justice pour ce qui concerne la Société ou les avoirs de la Société;

o) conserver les livres et la comptabilité de la Société au siège principal de la Société;

p) effectuer les distributions en espèces et en nature et/ou les paiements d'intérêt aux Actionnaires conformément à l'Article 25 et suivant les décisions des assemblées des Actionnaires;

q) conclure une convention de Conseiller en Investissements et une Convention d'Administration;

r) engager des employés, des agents indépendants, des conseillers juridiques, des comptables, des dépositaires, des conseillers financiers et des consultants tels qu'il le jugera nécessaire ou utile pour la poursuite des activités de la Société incluant, sans limitation, toute société affiliée à l'Actionnaire Commandité aux fins d'accomplir tout ou partie des activités mentionnées dans cet Article 18;

s) généralement communiquer avec les Actionnaires Commanditaires et leur faire rapport à tels intervalles qu'il jugera approprié et représenter la Société en toute matière;

t) effectuer des évaluations périodiques des avoirs de la Société et fournir ces évaluations et d'autres rapports financiers aux Actionnaires Commanditaires;

u) admettre de nouveaux Actionnaires Commanditaires dans la Société mais, en cas d'existence d'une Convention d'Actionnaires réglant cette matière, uniquement conformément aux dispositions applicables de cette Convention d'Actionnaires;

v) placer les montants retirés dans les comptes de dépôts ou investir ces montants dans tels instruments que l'Actionnaire Commandité déterminera, lorsque des investissements sont suspendus conformément aux objectifs décrits dans un «Investment Strategy Memorandum»;

w) effectuer les contrôles et procédures concernant les Actionnaires Commanditaires, tels que requis par tous règles, règlements et recommandations relatifs au blanchiment d'argent;

x) accomplir tous autres actes qui doivent être accomplis par l'Actionnaire Commandité dans le but d'exécuter toute Convention d'Actionnaires.

**Art. 19. – L'intérêt de l'Actionnaire Commandité dans les transactions de la Société – Non-Exclusivité**

Après avoir été révélé à cet effet, aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute société ou firme ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Actionnaire Commandité ou un ou plusieurs de ses administrateurs ou directeurs a un intérêt dans ou est administrateur, associé, directeur, employé ou actionnaire de cette autre société ou firme. Après en avoir informé l'Actionnaire Commandité, tout administrateur ou directeur de l'Actionnaire Commandité, qui agirait comme administrateur, directeur ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société a conclu des contrats ou a d'autres relations d'affaires ne sera pas, en raison de cette affiliation avec cette société ou firme, empêché de considérer, voter ou agir dans des matières ayant trait à pareil contrat ou autre relation d'affaires.

Les fonctions et missions que l'Actionnaire Commandité entreprend pour compte de la Société ne seront pas exclusives et l'Actionnaire Commandité peut remplir des fonctions et missions similaires pour d'autres et peut s'engager dans toute autre activité incluant, sans limitation, le fait d'être associé, gérant ou conseiller en investissements dans d'autres fonds ou de s'engager dans toute autre activité à condition cependant que l'Actionnaire Commandité continue à gérer convenablement les affaires de la Société.

**Art. 20. – Indemnisation de l'Actionnaire Commandité**

La Société indemniserà l'Actionnaire Commandité et ses administrateurs, directeurs, agents ou employés ainsi que ses successeurs ou toute autre personne ou société à qui l'Actionnaire Commandité a confié des fonctions en rapport avec des activités de la Société, de toutes dépenses raisonnablement exposées par lui pour tous action ou procès auxquels il peut être partie par le fait d'être ou d'avoir été administrateur, directeur, agent ou employé de l'Actionnaire Commandité ou, à la demande de l'Actionnaire Commandité, de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière et à laquelle il n'a pas droit à indemnisation, sauf dans des matières où il serait finalement condamné dans ces actions ou procès comme étant responsable pour négligence grave ou mauvaise gestion.

**Art. 21. – Rémunération de l'Actionnaire Commandité**

Il sera payé à l'Actionnaire Commandité pour chaque période comptable pendant la période débutant à la date de la constitution de la Société et finissant au 5<sup>ème</sup> anniversaire de cette date («la Période d'investissement») une rémunération per annum («la Commission de Gestion») payable trimestriellement à l'avance le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> avril, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année égale à 1,5 % (plus TVA si applicable) du Total des Engagements de Souscription (tels que définis à l'Article 6).

La Commission de Gestion sera réduite le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant la fin de la Période d'Investissement de la Société et au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année suivante de sorte que la Commission de Gestion pour l'année suivante sera de 1,5 % de la différence entre (i) le Total des Engagements de Souscription et (ii) le coût originaire des investissements de la Société qui ont été distribués après leur réalisation (incluant la liquidation mais excluant la réalisation de tout investissement «de pont») jusqu'au 31 décembre immédiatement précédent, plus TVA si applicable. Dans le contexte de cet Article 21, un investissement «de pont» désignera tout investissement réalisé en tout ou en partie dans les 6 mois de son acquisition par la Société.

Le premier paiement de la Commission de Gestion se fera le jour de la constitution de la Société et représentera cette proportion de la Commission de Gestion trimestrielle payable pour la période allant du jour de la constitution de la Société au 31 décembre, 31 mars, 30 juin ou 30 septembre 1995 suivant ou si le jour de la constitution de la Société est après le 31 décembre 1995, pour la période allant du jour de la constitution de la Société au 31 mars 1996.

En considération de la Commission de Gestion et des frais d'établissement dont il est fait mention à l'Article 18 (a), l'Actionnaire Commandité supportera et payera tous frais et dépenses en relation avec la gestion de la Société (incluant ceux relatifs aux propositions d'investissement qui ne sont pas réalisées), à l'exception de ceux mentionnés dans le paragraphe ci-dessous.

Les frais et dépenses suivants relatifs à la Société et à ses investissements seront supportés par la Société et payés par l'Actionnaire Commandité à l'aide des avoirs de la Société: tous frais d'introduction et frais similaires, frais légaux et frais d'audit, frais d'impression et de distribution des rapports et avis, frais du conseil de surveillance, frais de voyages, frais de consultants externes, frais de publicité et frais et dépenses (incluant frais de timbre et frais professionnels) d'acquisition, de participations et de disposition des investissements, sauf dans la mesure où ces frais sont supportés par les sociétés investies.

**Art. 22. – Pouvoirs de signature**

La Société sera engagée par la signature de tout directeur dûment autorisé par l'Actionnaire Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe, tel que déterminé par l'Actionnaire Commandité, de toute personne à qui pareille autorité aura été déléguée par l'Actionnaire Commandité.

**Art. 23. – Conseil de Surveillance**

Les activités de la Société et sa situation financière incluant particulièrement ses livres et comptes seront contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins 3 membres (ci-après le «Conseil de Surveillance»). Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une période d'un an et jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés, à condition cependant, que tout membre du Conseil de Surveillance puisse être révoqué avec ou sans cause et/ou remplacé à tout moment par décision prise par les Actionnaires, et à condition en outre qu'aucun membre du Conseil de Surveillance ne soit un représentant de l'Actionnaire Commandité ou un directeur ou employé de la Société.

Des réviseurs externes nommés par le Conseil de Surveillance avec l'accord de l'assemblée générale des Actionnaires pourront assister le Conseil de Surveillance dans l'accomplissement de ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance peut être consulté par l'Actionnaire Commandité sur telle matière que l'Actionnaire Commandité déterminera et peut autoriser toute action de l'Actionnaire Commandité qui pourrait, conformément à la loi ou à une autre réglementation ou en vertu des présents statuts, excéder les pouvoirs de l'Actionnaire Commandité.

L'assemblée générale qui approuve les membres du Conseil de Surveillance déterminera également la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance sera convoqué de temps en temps à la discrétion de son Président ou de l'Actionnaire Commandité.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné à tous les membres du Conseil de Surveillance au moins 8 jours avant la date prévue pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature de ces circonstances d'urgence sera indiquée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cet avis par accord écrit donné par câble, télégramme, télex ou téléfax par chaque membre du Conseil de Surveillance. Des avis séparés ne seront pas requis pour des réunions spécifiques tenues aux lieux et places indiqués dans un calendrier préalablement adopté par décision du Conseil de Surveillance.

Tout membre peut agir à toute réunion du Conseil de Surveillance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, téléfax ou tous autres moyens de communication électronique, un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par mandataire. Tout membre du Conseil de Surveillance qui participe à une réunion du Conseil de Surveillance via un moyen de communication (incluant le téléphone) qui permet aux autres membres du Conseil de Surveillance présents à cette réunion (soit en personne, soit par mandataire ou au moyen de ce type de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera considéré comme étant présent à cette réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion.

Les résolutions seront adoptées si elles ont été prises à la majorité des votes des membres présents soit en personne, soit par mandataire à telle réunion.

#### **Art. 24. – Année comptable, Comptes**

L'année comptable de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de cette même année, à l'exception du premier exercice social qui commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 1996.

L'Actionnaire Commandité préparera ou fera en sorte que soient préparés par une société ou une personne dûment qualifiée, les états financiers de la Société relatifs à chaque exercice comptable suivant les principes comptables généralement admis et les dispositions de la loi luxembourgeoise, incluant un bilan et un compte de pertes et profits. Les comptes seront libellés en liras italiennes. Les états financiers seront révisés par une firme de réviseurs d'entreprises indépendante choisie par l'Actionnaire Commandité et nommée par le Conseil de Surveillance avec l'accord de l'assemblée générale des Actionnaires. Les comptes révisés incluant le rapport des réviseurs sera remis à chaque Actionnaire 15 jours au moins avant l'assemblée générale annuelle de la Société.

Dans les 90 jours suivants la fin de chaque 6 mois de chaque année comptable, l'Actionnaire Commandité préparera, ou fera en sorte que soit préparé, et enverra ou fera en sorte que soit envoyé à chaque Actionnaire un rapport comprenant un état des investissements et autre propriété et avoirs de la Société faisant partie des avoirs de la Société à la fin de cette période et le détail des investissements achetés et des investissements vendus ou autrement disposés durant la période concernée.

Le rapport relatif à la fin de chaque année comptable sera révisé par les réviseurs.

#### **Art. 25. – Réserves légales – Paiement des intérêts et dividendes – Distributions**

a) Du bénéfice annuel de la Société, 5 % seront déduits et alloués à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint 1/10<sup>ème</sup> du capital souscrit (à l'exclusion de toute prime d'émission).

b) Chaque année, l'Actionnaire Commandité proposera que, après déduction du montant attribué à la réserve légale, ainsi que de toutes sommes que l'Actionnaire Commandité estimera opportun d'allouer à une réserve spéciale, le solde des sommes distribuables soit distribué dans l'ordre suivant:

1. en rachetant les Actions A émises aux Actionnaires Commanditaires (autres que les Actionnaires Commanditaires Défaillants) au prorata du nombre des Actions A émises détenues par chacun des Actionnaires Commanditaires (le prix de rachat étant le montant total payé sur les Actions A incluant toute prime);

2. en payant un montant égal au Hurdle aux Actionnaires Commanditaires (autres que les Actionnaires Commanditaires Défaillants) au prorata du nombre correspondant d'Actions B émises ou d'Obligations détenues par chacun des Actionnaires Commanditaires (les Actions B et les Obligations étant traitées pari passu dans ce but), ces paiements se faisant par le biais de dividendes ou d'intérêts, selon ce qui est approprié (incluant, pour éviter tout doute, tout solde du Hurdle échu, mais non payé entièrement, à toute précédente Date de Rachat);

3. en payant à l'Actionnaire Commandité un montant égal à 25 % du Hurdle, ce paiement se faisant par le biais de dividendes relativement aux Actions C (incluant, pour éviter tout doute, tout solde du Hurdle échu mais non entièrement payé en rapport avec toute précédente Date de Rachat);

4. en payant toutes autres sommes aux Actionnaires Commanditaires (autres que les Actionnaires Commanditaires Défaillants) et à l'Actionnaire Commandité:

i. jusqu'à 80 % aux Actionnaires Commanditaires (autres que les Actionnaires Commanditaires Défaillants) au prorata du nombre correspondant d'Actions B émises ou d'Obligations détenues par chacun d'eux (les Actions B et les Obligations étant traitées pari passu dans ce but), ces paiements se faisant par le biais de dividendes ou d'intérêts, selon ce qui est approprié; et

ii. jusqu'à 20 % à l'Actionnaire Commandité, ce paiement se faisant par le biais de dividendes relativement aux Actions C.

Dans le contexte de cet Article, «Hurdle» et «Date de Rachat» sont définis comme suit:

– Hurdle : un montant, déterminé à chaque Date de Rachat, égal au simple intérêt de 7 % par an sur le montant libéré des Actions A émises de temps en temps (sauf pour toutes Actions A détenues par les Actionnaires Commanditaires Défaillants) calculé depuis (pour la première Date de Rachat) la date de la constitution de la Société ou (pour une Date de Rachat subséquente) depuis la Date de Rachat immédiatement antérieure.

– Date de Rachat : la date à laquelle les Actions A émises depuis la date de la constitution de la Société (autres que toutes Actions A émises aux Actionnaires Commanditaires Défaillants ou qui deviennent défaillants) ont été rachetées par la Société et où aucune Action A (autre que toutes Actions A émises aux Actionnaires Commanditaires Défaillants ou qui deviennent défaillants) ne reste émise et toute date postérieure à laquelle toutes les Actions A émises depuis la Date de Rachat immédiatement antérieure (autres que les Actions A émises aux Actionnaires Commanditaires Défaillants ou qui deviennent défaillants) ont été rachetées par la Société et où aucune Action A (autre que des Actions A émises aux Actionnaires Commanditaires Défaillants ou qui deviennent défaillants) ne reste émise.

c) des dividendes intérimaires peuvent être payés sur décision de l'Actionnaire Commandité conformément aux conditions légales.

d) les distributions seront payées à une époque telle que déterminée par l'Actionnaire Commandité.

e) les distributions seront payées cash, en liras italiennes ou en titres, selon que l'Actionnaire Commandité le déterminera de temps à autre conformément aux dispositions énoncées ci-dessous.

f) conformément à ce qui est dit ci-dessous et en conformité avec les dispositions légales concernées, l'Actionnaire Commandité est en droit, à tout moment, de décider que la Société fera une distribution des avoirs en nature, conformément aux dispositions de l'Article 25 b) et aux dispositions énoncées ci-dessous, et lorsque approprié, de déterminer la Valeur à attribuer à ces avoirs. A ces distributions en nature, les dispositions suivantes s'appliqueront:

– l'Actionnaire Commandité avertira d'abord les Actionnaires par écrit de cette décision au moins 10 jours ouvrables avant la date proposée de distribution, en spécifiant la date de la distribution proposée, les avoirs qui seront distribués (dans le respect de toute obligation de confidentialité) et la Valeur à attribuer aux avoirs en question (ou une indication de la base à laquelle cette Valeur sera calculée à la date de la distribution proposée);

– les distributions en nature de titres de toute classe seront faites sur la même base que les distributions en espèces, de sorte que tout Actionnaire recevant les distributions recevra un montant proportionnel du total des titres de cette classe disponible pour la distribution, ou (si cette méthode de distribution est impraticable pour n'importe quelle raison) de sorte que chaque Actionnaire concerné recevra un montant proportionnel aussi proche que possible du total des titres de cette classe disponible pour la distribution au prorata des avoirs totaux disponibles pour la distribution ensemble avec un montant résiduel en espèces dans le cas d'un Actionnaire qui ne recevrait pas le montant total proportionnel de titres auquel il aurait droit en vertu de l'Article 25; et

– toute distribution en nature sera appliquée dans l'ordre mentionné ci-dessus à la Valeur des avoirs concernés.

g) sauf en cas de liquidation de la Société, les restrictions suivantes s'appliqueront dans le cas des distributions en nature:

1. les distributions en nature seront faites uniquement avec:

1.1. des titres cotés ou sur le point d'être cotés; («Listing»)

1.2. des titres qui devront être annulés, remboursés ou rachetés par l'émetteur dans les 3 mois de la distribution en nature; ou

1.3. des titres qui sont ou seront dans les 3 mois de la date de distribution en nature convertibles en tous titres mentionnés au 1.1. ou 1.2. ci-dessus;

étant entendu que toute distribution en nature de titres telle que mentionnée au 1.1. ou 1.3. ci-dessus est subordonnée au commencement de la procédure de cotation de ces titres.

2. aucune distribution en nature ne sera faite avec des titres pour lesquels la Société serait légalement engagée de ne pas disposer de leur intérêt pendant une certaine période.

Dans le contexte de cet Article, «Listing» et «Valeur» sont définis comme suit:

– Listing : l'admission effective de tout ou partie des titres d'une société, objet d'un investissement, à une bourse de valeurs généralement reconnue (ou sur tout autre marché qui, dans l'opinion raisonnable de l'Actionnaire Commandité, procure un degré raisonnable de liquidité aux détenteurs de ces titres).

– Valeur: pour les distributions en nature de titres cotés ou sur le point de l'être ou convertibles en titres cotés ou sur le point de l'être ou associés avec de tels titres:

a) pour les titres qui sont sur le point d'être cotés, le prix d'offre ou de placement de ces titres tel que défini dans leur prospectus ou tout document équivalent;

b) pour les titres qui sont sur le point d'être cotés, si le prix d'offre ou de placement de ces titres n'est pas mentionné dans le prospectus ou dans tout document équivalent, telle valeur qui sera déterminée raisonnablement par l'Actionnaire Commandité;

c) pour les titres cotés, un montant égal à la moyenne du prix moyen de marché de ces titres tel qu'il résulte de la publication officielle des cours de bourse ou du cours d'un autre marché sur une période de cinq jours ouvrables successifs précédant immédiatement la date proposée de distribution;

et pour les distributions en nature d'autres titres, incluant le cas de la liquidation de la Société, telle valeur qui sera déterminée raisonnablement par l'Actionnaire Commandité.

Dans le contexte de cet Article 25, une référence aux paiements ou aux distributions aux Actionnaires Commanditaires ou à l'Actionnaire Commandité sera une référence à des paiements bruts ou à des distributions à ces personnes, ne prenant pas en considération les montants à prélever par la Société sur de tels paiements.

#### **Art. 26. – Liquidation**

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera poursuivie par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée des Actionnaires décidant de cette dissolution. Cette assemblée déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Le produit net de liquidation sera distribué par les liquidateurs dans l'ordre suivant:

1. remboursement total du prix d'émission des Obligations;
2. remboursement total du prix d'émission des Actions A (incluant la prime), en cas de non rachat déjà effectué (sauf pour les Actions A détenues par les Actionnaires Commanditaires Défaillants);
3. remboursement total du prix d'émission des Actions B (sauf pour les Actions B détenues par les Actionnaires Commanditaires Défaillants);
4. remboursement total du prix d'émission des Actions C;
5. aux détenteurs (à la fin de l'existence de la Société) d'Actions B et d'Obligations (sauf pour les Actionnaires Commanditaires Défaillants) en proportion des Engagements de Souscription de chaque Actionnaire Commanditaire, jusqu'à complet remboursement du Hurdle, s'il n'a pas été complètement payé durant la vie de la Société (incluant, pour éviter tout doute, tout solde du Hurdle échu, mais non payé entièrement, à toute Date de Rachat);
6. aux détenteurs (à la fin de l'existence de la Société) d'Actions C, un montant égal à 25 % du Hurdle (incluant, pour éviter tout doute, tout solde du Hurdle échu mais non entièrement payé en rapport avec toute Date de Rachat);
7. aux Actionnaires Commanditaires Défaillants, en proportion des Engagements de Souscription de chaque Actionnaire Commanditaire Défaillant, remboursement total du prix d'émission de leurs Actions A (incluant la prime), en cas de rachat non encore effectué, et remboursement total du prix d'émission de leurs Actions B;
8. en ce qui concerne le solde:
  - (i) 80 % aux détenteurs (à la fin de l'existence de la Société) d'Actions B et d'Obligations (autres que les Actionnaires Commanditaires Défaillants) en proportion des Engagements de Souscription de chaque Actionnaire Commanditaire;
  - (ii) 20 % aux détenteurs (à la fin de l'existence de la Société) d'Actions C.

#### **Art. 27. – Modification des statuts**

Ces statuts peuvent être modifiés de temps à autre avec l'accord de l'Actionnaire Commandité par décision des Actionnaires réunis en assemblée générale, dans le respect des exigences de quorum et de vote définies ci-après.

L'assemblée ne délibérera valablement que si les Actionnaires détenant au moins la moitié du capital sont présents soit en personne soit par mandataire et si l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Articles ainsi que, lorsqu'applicable, le texte des modifications relatives à l'objet ou à la forme de la Société. Si l'exigence de quorum n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée conformément aux statuts, par publication faite deux fois à intervalle de 15 jours au moins, la dernière étant publiée au moins 15 jours avant l'assemblée dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et dans deux journaux luxembourgeois. Cet avis de convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de l'assemblée précédente. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les décisions ne pourront être prises qu'aux deux tiers au moins des votes des Actionnaires présents ou représentés.

#### **Art. 28. – Changement de nom**

Sans préjudice des dispositions légales luxembourgeoises applicables, la Société changera son nom pour exclure les mots «DEUTSCHE» ou «MORGAN GRENPELL» ou les lettres «MG» ou «DB» dans l'hypothèse où l'Actionnaire Commandité cesserait d'être l'Actionnaire Commandité de la Société ou cesserait d'être une filiale de MORGAN GRENPELL GROUP PLC.

#### **Art. 29. – Loi applicable**

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront déterminées selon la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### *Souscription et paiement*

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les statuts de la société, ont souscrit au nombre d'actions ci-après:

1.- DEUTSCHE MORGAN GRENPELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., prédésignée, quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre Actions C . . . . .		44.444
2.- Madame Diana de Silva Bracco, prédésignée, trois cents Actions A . . . . .	300	
3.- CARFIN S.r.l., prédésignée, deux cents Actions A et deux cents Actions B . . . . .	200	200
4.- CREDITO AGRARIO BRESCIANO S.p.A., prédésigné, cinq cents Actions A et cinq cents Actions B . . . . .	500	500
5.- M. Piter Ennio de Rigo, prédésigné, quatre cents Actions A . . . . .	400	
6.- DEUTSCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, prédésignée, mille vingt-cinq Actions A et mille vingt-cinq Actions B . . . . .	1.025	1.025
7.- DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG, prédésignée, six cent soixante-quinze Actions A et six cent soixante-quinze Actions B . . . . .	675	675
8.- DEUTSCHE BANK S.p.A., prédésignée, mille sept cents Actions A et mille sept cents Actions B . . . . .	1.700	1.700

9.- FELIPE S.A., prédésignée, cent Actions A . . . . .	100		
10.- FERRERO INTERNATIONAL B.V., prédésignée mille Actions A et mille Actions B . . . . .	1.000	1.000	
11.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., agissant en qualité de directeur de FONDO ITALIA RISPARMIO, prédésignée, cinq cents Actions A et cinq cents Actions B . . . . .	500	500	
12.- CSII INTERNATIONAL S.A., prédésignée, cinq cents Actions A et cinq cents Actions B . . . . .	500	500	
13.- GESTIONI FONDI FININVEST S.p.A., prédésignée, cinq cents Actions A et cinq cents Actions B . . . . .	500	500	
14.- GIOVINT HOLDING S.A., prédésignée, trois cents Actions A et trois cents Actions B . . . . .	300	300	
15.- GOLDENAGE FOUNDATION, prédésignée, cent Actions A et 100 Actions B . . . . .	100	100	
16.- ISAGEST S.r.l., prédésignée, cent Actions A et cent Actions B . . . . .	100	100	
17.- ISTITUTO NAZIONALE DELLA ASSECURAZIONI S.p.A., prédésignée, mille Actions A et mille Actions B . . . . .	1.000	1.000	
18.- KUWAIT INVESTMENT OFFICE, prédésignée, neuf cent soixante-trois Actions A et neuf cent soixante-trois Actions B . . . . .	963	963	
19.- LA LEONARDO FINANZIARIA S.r.l., prédésignée, cinq cents Actions A et cinq cents Actions B . . . . .	500	500	
20.- LEONARDO SERVADIO S.p.A., prédésignée, cent Actions A et cent Actions B . . . . .	100	100	
21.- M. Ulderico Capucci, M. Mariano Marchetti, M. Marco Valentino Maroino, et M. Roberto Protasoni, prénommés, deux cents Actions A . . . . .	200		
22.- MATADI S.A., prédésignée, cinq cents Actions A et cinq cents Actions B . . . . .	500	500	
23.- M. Rodolfo Molo, prénommé, quatre cents Actions A . . . . .	400		
24.- MORGAN GRENFELL NOMINEES (JERSEY) LIMITED, prédésignée, quatre cent quatre-vingt-huit Actions A et quatre cent quatre-vingt-huit Actions B . . . . .	488	488	
25.- MORGAN GRENFELL INVESTMENT HOLDINGS LTD, prédésignée, mille deux cent quatre-vingt-huit Actions A et mille deux cent quatre-vingt-huit Actions B . . . . .	1.288	1.288	
26.- M. Roberto Petrini, Madame Luciana Silvana Petrini, Madame Amalia Petrini et Madame Laura Petrini, tous prénommés, cent Actions A . . . . .	100		
27.- M. Giorgio Petrini, prénommé, trois cents Actions A . . . . .	300		
28.- PROSPEROUSE FOUNDATION, prédésignée, deux cent cinquante Actions A et deux cent cinquante Actions B . . . . .	250	250	
29.- PUNTA ALA FOUNDATION, prédésignée, cent Actions A et cent Actions B . . . . .	100	100	
30.- SELVA S.A., prédésignée, cinq cents Actions A et cinq cents Actions B . . . . .	500	500	
31.- THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST PLC, prédésignée, deux cent trente-huit Actions A et deux cent trente-huit Actions B . . . . .	238	238	
32.- VELITTA STIFTUNG, prédésignée, deux cents Actions A et deux cents Actions B . . . . .	200	200	
33.- M. Antonio Venturi, prénommé, cent Actions A . . . . .	100		
Total: quinze mille cent vingt-sept Actions A treize mille deux cent vingt-sept Actions B quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre Actions C . . . . .			<u>15.127</u> <u>13.227</u> <u>44.444</u>

La preuve du paiement de trois cent soixante-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix mille liras italiennes (ITL 363.990.000,-) en capital et quatorze milliards neuf cent soixante-quinze millions sept cent trente mille liras italiennes (ITL 14.975.730.000,-) en primes d'émission a été apportée au notaire instrumentant, qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

#### *Coût – Evaluation*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société en raison de la constitution, sont estimés à trois millions quatre cent vingt-deux mille francs luxembourgeois (LUF 3.422.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, la somme de trois cent soixante-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix mille liras italiennes (ITL 363.990.000,-) en capital est évaluée à sept millions trois cent quarante-cinq mille trois cent vingt francs luxembourgeois (LUF 7.345.320,-), et la somme de quatorze milliards neuf cent soixante-quinze millions sept cent trente mille liras italiennes (ITL 14.975.730.000,-) en primes d'émission est évaluée à trois cent deux millions deux cent vingt-trois mille six cent trente-deux francs luxembourgeois (LUF 302.223.632,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

I.- Les personnes suivantes sont nommées membres du conseil d'administration:

- a.- Monsieur Alex Schmitt, prénommé;
- b.- Monsieur Jean-Pierre Leburton, conseiller, demeurant à Hassel;
- c.- Monsieur Camille Paulus, conseiller, demeurant à Helmsange.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 1997.

II.- Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Fabbri, A. Schmitt, L. Bergamasco, A. Guarducci, C. Petrini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 1996, vol. 91S, fol. 2, case 10. – Reçu 3.113.963 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 1996.

C. Hellinckx.

(17473/215/1546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

### **JENNISON LONG BOND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.873.

#### DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the fifth of July.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, in replacement of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

Maître Katja Kremer, avocat, residing in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of the company GATEWAYS HOLDINGS S.A., having its registered office in Luxembourg, 2, boulevard Royal,

by virtue of a proxy given on the 3rd of July 1996, which proxy, initialled ne varietur by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

The corporation JENNISON LONG BOND MANAGEMENT COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg (R.C. Luxembourg B 37.873), 2, boulevard de la Foire, has been incorporated pursuant to a notarial deed on August 30th, 1991, published in the Mémorial C, Recueil Spécial, number 363 of the 4th of October, 1991.

The capital of the corporation is fixed at five million Luxembourg francs (5,000,000.- LUF), represented by five thousand (5,000) shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

The company GATEWAYS HOLDINGS S.A. has become the sole owner of the five thousand (5,000) shares and it has decided to dissolve and to proceed to the liquidation of the Company.

Herewith the dissolution and liquidation of the Company is declared with immediate effect.

All the assets of the Company are transferred to the shareholder who declares that all the liabilities of the Company have been cleared and that he is personally responsible for all the commitments of the Company, as well as for the advisory fees and the expenses of this deed.

Thus the liquidation of the Company is completed and the Company is definitely dissolved and liquidated.

Discharge is granted to the directors and auditor for the execution of their mandate.

The books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at the registered office of the dissolved company in L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version, at the request of the same appearing person and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, qui sera le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Maître Katja Kremer, avocat, demeurant à Luxembourg,  
agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société GATEWAYS HOLDINGS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 2, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 3 juillet 1996, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La société anonyme JENNISON LONG BOND MANAGEMENT COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.873, a été constituée suivant acte notarié daté du 30 août 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 363 du 4 octobre 1991.

Le capital social est fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

Sa mandante est devenue propriétaire des cinq mille (5.000) actions dont s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.

Par la présente, elle prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire qui déclare que toutes les obligations de la Société ont été acquittées et qu'il répondra personnellement de tous les engagements de la société. Il réglera également les frais de conseil et les frais des présentes.

Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur la demande de la comparante, le présente acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. Kremer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 92S, fol. 3, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 1996.

F. Baden.

(26325/200/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 1996.

**AMFA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R. C. Luxembourg B 20.144.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juillet 1996 que:

Le siège social de la société est transféré du 4, boulevard Royal au 21, rue du Fort Elisabeth, L-1463 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 1996.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 1996, vol. 481, fol. 99, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(26602/317/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 1996.

**ALIMENTATION CONSTANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.324.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 1996, vol. 479, fol. 49, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1996.

*Pour ordre*

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ SOCIETE CIVILE

*Signature*

(17486/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**VALOR S.A.H., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

—  
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize mai.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- 2.- Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'ils vont constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de VALOR S.A.H.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration en tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un Conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président. Le premier président pourra être désigné par l'Assemblée Générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

**Art. 8.** Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

**Art. 11.** Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne pourra cependant pas dépasser six ans.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'Assemblée Générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de mai à onze heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'Assemblée Générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'Assemblée Générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale, qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 1996.

L'assemblée annuelle se réunira pour la première fois aux jour, heure et lieu indiqués aux statuts en 1997.

#### *Souscription*

Les mille deux cent cinquante (1.250) actions ont été souscrites comme suit par:

1) Monsieur Patrick Rochas, préqualifié, mille actions . . . . .	1.000
2) Monsieur Philippe Slendzak, préqualifié, deux cent cinquante actions . . . . .	<u>250</u>
Total: mille deux cent cinquante actions . . . . .	1.250

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois se trouve, dès à présent, à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ quarante-six mille (46.000,-) francs luxembourgeois.

*Assemblée générale*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est fixée à Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 1997:
  - a) Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
  - b) Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
  - c) Monsieur Maurice Houssa, économiste, demeurant à Luxembourg.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 1997:

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG), société anonyme, avec siège social à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Rochas, P. Slendzak, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 90S, fol. 97, case 1. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1996.

R. Neuman.

(17479/226/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**N&B INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.

—  
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq avril.

Par-devant Nous, Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

- 1.- La société INTERFIDES S.A., avec siège social à Panama, République de Panama, ici représentée par Maître Guy Arendt, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 avril 1996;
- 2.- La société INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Panama, République de Panama, ici représentée par Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 avril 1996.

Lesquelles deux prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre 1<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de N & B INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public. La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf concernant les sociétés holding.

#### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

#### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut pas excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi de mars à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou en tout autre endroit à désigner par les convocations, et pour la première fois en 1997.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 1996.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

*Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) INTERFIDES S.A., prénommée, cinq cents actions . . . . .	500
2) INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., prénommée, cinq cents actions . . . . .	500
Total: mille actions . . . . .	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- -LUF) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, s'élève approximativement à soixante mille francs luxembourgeois (60.000,- LUF).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:

- a) Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant à Rumelange;
- b) Madame Carine Bittler, employée privée, demeurant à Bertrange;
- c) Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant à Steinfort.

3.- A été appelée aux fonctions de commissaire:

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, 50, route d'Esch.

4.- Leurs mandats expireront après l'assemblée générale de l'année 1997.

5.- Le siège social de la société est fixé au 50, route d'Esch, Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Arendt, C. Keereman, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 6 mai 1996, vol. 407, fol. 12, case 1. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 20 mai 1996.

A. Weber.

(17476/236/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ARAGON, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 31.812.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1996, vol. 479, fol. 64, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 1996*

En date du 19 avril 1996, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice 1995.
- De ratifier la démission, datée du 31 mai 1995, de MM. Olsson et Ekstedt en tant qu'administrateurs de la société.
- De ratifier la démission, datée du 30 juin 1995, de M. Nordström en tant qu'administrateur de la société.
- De ratifier la cooptation datée du 30 juin 1995, de M. Tomas Ossiwicki en tant qu'administrateur de la société en remplacement de M. Nordström, démissionnaire.
- De ratifier la démission, datée du 2 novembre 1995 de M. Tomas Ossiwicki.
- De ratifier la cooptation, datée du 2 novembre 1995 de M. Mats-Olof Ljungkvist en tant qu'administrateur de la société en remplacement de M. Ossiwicki, démissionnaire.
- De réélire ERNST & YOUNG, Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire en 1997.
- De payer LUF 100,000 et USD 5,845 à M. Nordström en tant que tantièmes pour l'année 1994.

Luxembourg, le 22 avril 1996.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 64, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(17492/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ALVEMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 27.142.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mars 1996.

SANNE & CIE, S.à r.l.  
Signature

(17489/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ALVEMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 27.142.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 mars 1996 a reconduit le mandat du réviseur d'entreprises, KPMG Peat Marwick Inter-Révision, avec siège social à Luxembourg, pour un nouveau terme d'un an.

Pour extrait conforme  
SANNE & CIE, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 56, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17490/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**APTAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21 boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 52.943.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 66, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour APTAFIN INTERNATIONAL S.A.  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.  
Banque domiciliataire  
Signatures

(17491/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BADENIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 5.464.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 1996*

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé pour une durée de six ans.  
Celui-ci viendra à échéance lors de l'assemblée qui statuera sur le bilan au 31 décembre 2001.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 mai 1996.

(17497/008/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BANCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 21 mai 1996 que le siège social de la société a été transféré du L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1er au 8, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 68, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17499/735/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BARONY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 37.623.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 1996, vol. 479, fol. 56, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

(17501/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BAUFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.684.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour BAUFIN HOLDING S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(17502/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BEAUMANOIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5887 Alzingen, 381, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 50.164.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 15 avril 1995 que Monsieur Gianmaria Giannini a été nommé directeur de la société pouvant engager la firme conjointement avec l'administrateur-délégué.

Pour inscription-réquisition.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1996, vol. 479, fol. 45, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17503/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BUSINESS ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.205.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société à responsabilité limitée néerlandaise LIFEGUARD FINANCE BV (anc. RIJSWIJK SERVICES BV), ayant son siège social à Amsterdam, Strawinskylaan 3127,

ici représentée par Madame Anny Schortgen, employée privée, demeurant à Beyren, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Amsterdam, le 19 avril 1996.

La société LIFEGUARD FINANCE BV agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société à responsabilité limitée BUSINESS ADVISORY SERVICES, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.205, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 283 du 25 juillet 1994.

Laquelle comparante déclare par les présentes avoir cédé avec effet au 30 juin 1995,

à la société anonyme du Liechtenstein PW INTERNATIONAL AKTIENGESELLSCHAFT, ayant son siège social à Vaduz, Städtle 36, qui le reconnaît par sa mandataire, Madame Anny Schortgen, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Vaduz, le 19 avril 1996,

les cent (100) parts sociales représentant la totalité du capital qu'elle détenait dans la société BUSINESS ADVISORY SERVICES.

Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1995 et participe aux bénéfices à partir du même jour.

La cession a eu lieu moyennant le prix de cinq cent mille francs (500.000,- F) que la société PW INTERNATIONAL AKTIENGESELLSCHAFT a payé à la société LIFEGUARD FINANCE BV dès avant la passation des présentes, ce dont la cédante consent bonne et valable quittance.

La nouvelle associée unique de la société BUSINESS ADVISORY SERVICES confirme aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée, Monsieur Pierre Krier, conseil économique, demeurant à Frisange, et maintient le siège social de la société à Luxembourg, 24-26 avenue de la Liberté.

Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par la société PW INTERNATIONAL AKTIENGESELLSCHAFT.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 190 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la présente cession de parts n'est opposable à la société BUSINESS ADVISORY SERVICES et aux tiers qu'après avoir été notifiée à cette société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

*Annexe*

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 90S, fol. 71, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 1996.

F. Baden.

(17511/200/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BENELUX PAPER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding,  
au capital social de 3.000.000,- de francs luxembourgeois.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 19.038.

Constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 décembre 1981, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 83 du 19 avril 1982.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 mai 1996, que la société anonyme holding BENELUX PAPER INVESTMENTS S.A., avec siège social à Luxembourg, se trouve en liquidation.

Est nommé liquidateur:

Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen.

Pour extrait conforme, délivré à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 mai 1996.

F. Kessler.

(17504/219/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BENELUX PAPER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 19.038.

DISSOLUTION

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 mai 1996 que:

1) Décharge a été accordée au liquidateur, au commissaire à la liquidation, aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

2) La liquidation est clôturée;

3) Les livres et documents sociaux seront conservés dans les bureaux de la FIDUCIAIRE BERNARD EWEN, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

4) Mandat a été donné à la FIDUCIAIRE BERNARD EWEN de faire tous décomptes de frais.

Luxembourg, le 22 mai 1996.

*Pour la société*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(17505/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BRASILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R. C. Luxembourg B 6.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 59, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(17506/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BRASILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.  
R. C. Luxembourg B 6.368.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 1996*

ad 5) Le mandat d'administrateur de Monsieur Cyro Cunha Melo est venu à expiration. L'assemblée générale, à l'unanimité, décide de proroger le mandat de Monsieur Cyro Cunha Melo pour un nouveau terme de 4 ans prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2000 statuant sur l'exercice 1999.

L'assemblée générale prend note de la démission de Monsieur Paul Marie Mayer. Après avoir remercié Monsieur Paul Marie Mayer pour les éminents services rendus à la société, l'assemblée générale, à l'unanimité, nomme Monsieur Gerd Peter Poppinga comme administrateur en remplacement de Monsieur Paul Marie Mayer, administrateur démissionnaire.

Monsieur Gerd Peter Poppinga terminera le mandat de Monsieur Paul Marie Mayer qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 1999.

Pour extrait conforme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 59, case 59. – Reçu 10 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17507/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BROWN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.390.

—  
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour BROWN INTERNATIONAL S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(17508/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BROWN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.390.

—  
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour BROWN INTERNATIONAL S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(17509/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BUSINESS SCEPTRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 44.602.

## EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg, le 20 mai 1996 a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- Le siège social est transféré à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
- Messieurs Stefano Reina, Administrateur de sociétés, demeurant à l'Besnate, Luxa Alessandro Albera, Administrateur de sociétés, demeurant à CH-Lugano, et Mario Gabriele Albera, Administrateur de sociétés, demeurant à CH-Lugano, sont nommés administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.
- La société DEBELUX AUDIT SARL, avec siège social à Luxembourg, est élue comme nouveau commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire démissionnaire.
- Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au commissaire sortants.

Pour extrait conforme  
S. Reina  
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 67, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17512/693/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**BSS UNIVERSAL ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 50.155.

Les comptes annuels au 31 1995, enregistrés à Luxembourg, le 16 avril 1996, vol. 478, fol. 52, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour la société  
Signature

(17510/210/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CAR COMPANY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2273 Luxembourg, 24, rue de l'Ouest.  
R. C. Luxembourg B 46.591.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 mai 1996.

S.A. CAR COMPANY  
Signature

(17514/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 MAI 1996.

**CAR INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 12.565.

Société constituée le 29 novembre 1974, par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Petange, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C, n° 18 du 30 janvier 1975.

Messieurs L. Bonani, A. de Bernardi et Madame M-F Ries-Bonani, administrateurs, ainsi que Monsieur N. Noesen, commissaire aux comptes, ont démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société, établi à Luxembourg, 32, rue A. Neyen, a été dénoncé le 7 mai 1996.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(17515/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CASTLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 40.484.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 56, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 avril 1996.

SANNE & Cie, S.à r.l.  
Signature

(17516/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CLOSE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.335.

Constituée par acte devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 1990, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 151 du 27 mars 1991. Les statuts ont été modifiés en date du 16 décembre 1992 par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C N° 131 du 26 mars 1993.

Les comptes annuels au 30 juin 1994, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 62, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Bénéfice reporté . . . . .	LUF 10.065.406,-
Bénéfice de l'exercice cloturé au 30 juin 1994 . . . .	LUF 1.698.950,-
	LUF 11.764.356,-
Affectation à:	
Réserve légale . . . . .	LUF 500.000,-
Report à nouveau . . . . .	LUF 11.264.356,-
	LUF 11.764.356,-

*Composition du Conseil d'Administration*

- Monsieur José Close, Aywaille (B), Administrateur-Délégué
- Monsieur Pierre Close, Harvé (B), Administrateur
- Monsieur Michel Close, Aywaille (B), Administrateur

*Commissaire aux comptes*

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener

## SITUATION DU CAPITAL

Le capital social est de LUF 5.000.000,- (cinq millions francs luxembourgeois), représenté par 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de LUF 10.000,- (dix mille francs luxembourgeois), entièrement souscrites et libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, mai 1996.

Signature.

(17519/507/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**COFINES, COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 16.825.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 66, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

COFINES S.A.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL

Signature                      Signature

Un administrateur              Un administrateur

(17521/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**COFINES, COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 16.825.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 17 mai 1996*

*Résolution*

Leur mandat venant à échéance, l'assemblée décide d'élire les administrateurs et le commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996 comme suit:

*Conseil d'Administration*

- MM. Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker (Luxembourg), président;  
 Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
 Federico Franzina, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
 Mme Maryse Santini, fondée de pouvoir, demeurant à Bettembourg (Luxembourg), administrateur.

*Commissaire aux comptes*

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

COFINES S.A.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL

Signature                      Signature

Un administrateur              Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 66, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17522/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CHANNEL ESTATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 23.206.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 1996.

F. Faber  
Expert-comptable

(17518/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CORNELIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.148.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 1996*

Mercredi 15 mai 1996 à 10.30 heures, les actionnaires de la société anonyme CORNELIO S.A. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège de VECO TRUST S.A., Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Madame Luisella Moreschi, élue présidente de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme scrutateur, Mademoiselle Sandrine Klusa et comme secrétaire, Mademoiselle Angela Cinarelli.

Est présent à ladite assemblée M. Leonardo Mai en tant qu'administrateur-délégué de la société.

Il résulte des constatations du bureau:

. que tous les actionnaires reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication;

. que, suivant liste de présence, toutes les 7.500 actions émises sont présentes ou représentées et donnent droit à 7.500 voix;

. que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour qui est le suivant:

1. Démission et décharge aux administrateurs, MM. Valerio Mai, Mauro Mai et Paolo Mai.

2. Nomination en tant que nouveaux administrateurs en leur remplacement de Mme Luisella Moreschi et Mlle Sandrine Klusa.

Le conseil d'administration sera désormais constitué de quatre administrateurs.

3. Nomination de M. Renato Mai en tant qu'administrateur-délégué supplémentaire.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs, MM. Valerio Mai, Mauro Mai et Paolo Mai, et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

*Deuxième résolution*

En leur remplacement, l'assemblée générale décide de nommer administrateurs:

. Mme Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques, L-Brouch-Mersch

. Mlle Sandrine Klusa, employée privée, F-Hagondange

qui termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Le conseil d'administration sera désormais composé de quatre administrateurs.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer M. Renato Mai en tant qu'administrateur-délégué supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le scrutateur et le secrétaire.

L. Moreschi                      S. Klusa                      A. Cinarelli  
Le Président                      Le Scrutateur                      Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 21. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17526/744/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CORNELIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.148.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 mai 1996*

Sont présents: M. Leonardo Mai;  
M. Renato Mai;  
Mme Luisella Moreschi;  
Mlle Sandrine Klusa.

Conformément à l'article 5 des statuts, à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité des voix, de déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Renato Mai, administrateur-délégué, qui, par sa seule signature, peut engager valablement la société.

A la même unanimité des voix, M. Leonardo Mai, déjà administrateur-délégué, reste président du conseil d'administration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L. Mai                                      R. Mai  
L. Moreschi                                      S. Klusa

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 59, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17527/744/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**C.D.A. Ré S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 44.639.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 1996*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du réviseur pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour la société  
Signature

(17517/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**COMPAGNIE FINANCIERE D'ANVERS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 9.573.

Société constituée le 24 mai 1971 par-devant Maître Marc Elter, notaire alors de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C, N° 142 du 4 octobre 1971.

La société civile WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, Luxembourg, commissaire aux comptes, a démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société COMPAGNIE FINANCIERE D'ANVERS S.A., établi à Luxembourg, 32, rue A. Neyen, a été dénoncé le 14 mai 1996.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17520/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**COMPAGNIE DE LA MODE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C. Luxembourg B 47.294.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Annuelle du 25 avril 1996 de COMPAGNIE DE LA MODE S.A.  
tenue au siège social de la société 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg*

*Résolutions:*

L'Assemblée ratifie la nomination par cooptation aux fonctions d'Administrateur, intervenue en date du 14 avril 1995, de Monsieur Jean-Marc Debaty, expert-comptable, demeurant à B-Ans, en remplacement de Monsieur Alhard von Ketelhardt, directeur de sociétés, demeurant à L-Moutfort: Administrateur démissionnaire.

L'Assemblée décide de nommer la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTER-CONSULT), avec siège social à Luxembourg, aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de Madame Karine Henrion, employée privée, demeurant à B-Gennevaux-Léglise.

Décharge pleine et entière est accordée à l'Administrateur et au Commissaire aux Comptes sortants pour l'exécution de leur mandat.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 1999.

Pour extrait conforme  
COMPAGNIE DE LA MODE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17523/536/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CONTRAD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 52.397.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 1996.

F. Faber  
Expert-comptable

(17524/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1996.

**CONTRAD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 52.397.

Constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 14 octobre 1995, publié au Mémorial, Recueil C, n° 617 du 5 décembre 1995.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui a été tenue en date du 20 mai 1996 que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction a été renouvelé pour une durée d'un an.

Luxembourg, le 20 mai 1996.

Pour la société  
A. Quaresme

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17525/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**COSMO SPORT SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.

R. C. Luxembourg B 45.363.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 1996*

Monsieur G. Diederich est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Nico Noesen, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1996.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme  
COSMO SPORT SYSTEMS S.A.  
FIDUCIAIRE MANACO S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17528/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**CYO COMPANY OF YARNS OLCESE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 49.805.

Société constituée le 21 décembre 1994 par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial, Recueil C, N° 164 du 10 avril 1995.

Le domicile de la société, CYO COMPANY OF YARNS OLCESE S.A., établi à Luxembourg, 32, rue A. Neyen, a été dénoncé le 14 mai 1996.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17529/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**SIMTECH S.A., Société Anonyme.****(anc. DR-ENGINEERING S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-3321 Berchem, 32, rue de la Barrière.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DR-ENGINEERING S.A., avec siège social à L-2231 Berchem, 32, rue de la Barrière, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 juillet 1995, publié au Mémorial C, numéro 551 du 27 octobre 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Roland Diederich, ingénieur civil, demeurant à L-3321 Berchem.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Nadine Trinell, employée privée, demeurant à F-Hettange-Grande,

et désigne comme secrétaire Madame Chantal Ney, employée privée, demeurant à Frisange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination sociale en SIMTECH S.A.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

II. Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III. Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en SIMTECH S.A. et, en conséquence, modifie le premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de SIMTECH S.A.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à trente mille francs.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Diederich, N. Trinell, C. Ney, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 mai 1996, vol. 498, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 mai 1996.

J. Seckler.

(17532/231/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**SIMTECH S.A., Société Anonyme.**  
(anc. **DR-ENGINEERING S.A., Société Anonyme**).

Siège social: L-3321 Berchem, 32, rue de la Barrière.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 mai 1996.

J. Seckler.

(17533/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ECUPAR, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 22.918.

Les comptes annuels au 30 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 63, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1996.

Signatures.

(17536/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ECUPAR, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 22.918.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social de la société le mardi 7 mai 1996 à 16.00 heures*

*Sixième résolution*

L'Assemblée Générale ratifie la nomination par le Conseil d'Administration du 11 mars 1996 de M. R. Greindl au poste d'Administrateur et décide de nommer M. S. Hulpiau au poste d'Administrateur de la Société pour remplacer et terminer le mandat de M.J. Abraham et de M.S. Duchâteau, mandat venant à échéance en 1997 pour M. Greindl et en 2001 pour M. Hulpiau.

*Septième résolution*

L'Assemblée Générale reconduit, à l'unanimité, le mandat de Monsieur Bernard Ewen, Réviseur d'Entreprises, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 1997.

Pour extrait conforme

D. Pacci

Secrétaire Général

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 63, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(17537/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**DANYOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 44.947.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 39, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1996.

Pour DANYOU, S.à r.l.  
Signature

(17530/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**DANYOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 44.947.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 39, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1996.

Pour DANYOU, S.à r.l.  
Signature

(17531/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ECOSPACE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.  
R. C. Luxembourg B 46.511.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 1996*

Monsieur A. Schaus est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Nico Noesen, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1997.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour ECOSPACE HOLDING S.A.  
FIDUCIAIRE MANACO S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17535/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**FELD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.  
R. C. Luxembourg B 38.240.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 1996*

Monsieur A. Schaus est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Nico Noesen, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1996.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme  
FELD INTERNATIONAL HOLDING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17543/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**EUROPEAN STEELHOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 13.324.

Société constituée le 30 octobre 1975 par-devant Maître Georges Altwies, notaire alors de résidence à Dudelange, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C, N° 28 du 12 février 1976.

Messieurs L. Bonani, N. Noesen et Madame M.-F. Ries-Bonani, administrateurs, ainsi que Monsieur A. De Bernardi, commissaire aux comptes, ont démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société, établi à Luxembourg, 32, rue A. Neyen a été dénoncé le 7 mai 1996.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17542/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**EUROCORP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 40.486.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 1996, vol. 479, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 avril 1996.

SANNE & Cie, S.à r.l.  
Signature

(17538/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**EUROPARGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 47.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le ? 1996, vol. 479, fol. 67, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 mai 1996.

Signature.

(17541/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**FORTHUNGEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 37.569.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 30, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 mai 1996.

Pour FORTHUNGEN INTERNATIONAL S.A.  
BANQUE NAGELMACKERS 1747  
(LUXEMBOURG) S.A.  
Agent domiciliataire

Signature

(17549/049/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**FORTHUNGEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 37.569.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de manière extraordinaire en date du 26 avril 1996, la composition du Conseil d'Administration est la suivante:

- Claude Schmit, président, L-Senningerberg
- Joseph Vliegen, administrateur, B-St Vith
- Karim Van den Ende, administrateur, L-Luxembourg
- Thierry De Clercq, administrateur, L-Luxembourg
- André Marchiori, administrateur, L-Luxembourg

Le mandat des administrateurs expirera à l'assemblée ordinaire devant statuer sur les comptes sociaux de l'exercice 1995.

Luxembourg, le 26 avril 1996.

Le Conseil d'Administration  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1996, vol. 479, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17550/049/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**GRAND GARAGE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 293, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 39.107.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 mai 1996.

GRAND GARAGE DE LUXEMBOURG S.A.  
Signature

(17559/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**GARDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 35.805.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 1996, vol. 479, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 1996.

SANNE & Cie, S.à r.l.  
Signature

(17552/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**GARDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 35.805.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 1996 que le mandat des administrateurs sortants, MM. Karl U. Sanne, Gérard Muller et Fernand Heim, ainsi que celui du commissaire aux comptes, SANINFO S.à r.l., ont été reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Pour extrait conforme  
SANNE & Cie, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 1996, vol. 479, fol. 50, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17553/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**FENOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 14, rue Arthur Herchen.  
R. C. Luxembourg B 35.772.

Les bilans aux 31 décembre 1994/1993/1992/1991, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 479, fol. 66, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 23 février 1996*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1995.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour la société  
Signature

(17544/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**FIDUCIAIRE BOVY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, Val Saint André 37 Bloc A.  
R. C. Luxembourg B 40.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 21 mai 1996, vol. 479, fol. 57, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour la S.à r.l. FIDUCIAIRE BOVY LUXEMBOURG  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.  
Signature

(17545/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**FIMAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.  
R. C. Luxembourg B 36.005.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 1996*

Monsieur A. Schaus est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Nico Noesen, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1997.

Luxembourg, le 13 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme  
FIMAC S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 54, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17546/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ART FLORAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 18.534.

Les bilans au 31 décembre 1992, 1993, 1994, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 1996, vol. 303, fol. 11, case 3-3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Signature.

(17493/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 1996.

**ENTROPIE S.A., Société Anonyme.**

## RECTIFICATIF

A la page 5394 du Mémorial C, No 113 du 5 mars 1996, il convient de lire sous «Dispositions transitoires»: Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-quinze.

(03352/XXX/8)

**SOGIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 8, route de Mersch.

Les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le vendredi, 6 septembre 1996 à 14.00 heures au siège de la société à Angelsberg, 8, route de Mersch, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Divers.

I (03316/561/14)

Le Conseil d'Administration.

**EUROSETT AG.**

Gesellschaftssitz: L-3327 Crauthem 4, am Bruch – Zone Industrielle.

Die Aktionäre werden hiermit zur

## AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 3. September 1996 um 14.00 Uhr in Luxemburg, 17, rue des Bains, in der Amtsstube des Notars Frank Baden, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Verlegung des Firmensitzes.
2. Liquidation der Gesellschaft zum 31. Dezember 1996.

I (03328/000/13)

EUROSETT – AG Luxembourg  
Der Verwaltungsrat

**BOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 46.030.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra vendredi, le 30 août 1996 à 10.00 heures au siège de KPMG Experts Comptables à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1994.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1994.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission du commissaire aux comptes et décharge.
6. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
7. Divers.

I (03376/537/18)

Le Conseil d'Administration.

**WORLD BOND FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1010 Luxembourg, BP 1058.

R. C. Luxembourg B 23.040.

The Extraordinary General Meeting of Shareholders of WORLD BOND FUND («the Fund») held on 26th July 1996 not having reached the quorum of presence required by law and the Articles of Association, a further

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

will be held at 6D, route de Trèves, Senningerberg, Luxembourg at 11.00 a.m. on 28th August 1996, for the purpose of considering and voting upon a proposal to amend the Articles of Association in form to be submitted to the Meeting. Such amendments will include, in particular, provisions which:

*Agenda:*

- change the name of the Fund to MERCURY WORLD BOND FUND;
- change the location of the Fund's registered office to Senningerberg, Luxembourg;
- adopt UCITS status and investment restrictions;
- change the duration of the Fund from 30 years to unlimited duration;
- remove the requirement for prior Shareholders' approval of changes in investment restrictions authorised by the Directors;
- simplify subscription and redemption procedures;
- amend the deferral and suspension provisions;
- change the quorum for Directors' meetings to three Directors;
- create the possibility of registering Shares in the names of up to four holders;
- change of the frequency of the Net Asset Value calculation to at least twice a month in order to comply with UCITS regulations;
- amend the last paragraph of Article 15 in order to delete S.G. WARBURG GROUP plc and to add MERCURY ASSET MANAGEMENT plc; and
- amend Article 3 to read as follows:

The exclusive purpose of the Corporation is to invest the funds available to it in transferable securities and other assets permitted by law with the aim of spreading investment risk and affording its shareholders the results of the management of its assets.

The Corporation may take any measure and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the largest extent permitted under the law of 30th March 1988 on undertakings for collective investment.

*Voting*

The resolution of the Extraordinary General Meeting of Shareholders may be passed by a majority of two-thirds of the votes cast thereon at the Meeting. There will be no quorum requirement for the Meeting.

*Voting Arrangements*

In order to vote at the Meeting Shareholders may be present in person or represented by a duly appointed proxy. Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the Administrator of the Fund to arrive not later than 26th August 1996. Proxy forms have been sent to Shareholders with this Notice and can also be obtained from the Administrator, MERCURY ASSET MANAGEMENT S.A., at 6D, route de Trèves, Senningerberg, L-2633 Luxembourg.

*Information for Shareholders*

Shareholders are advised that a draft, subject to amendment, of the proposed amended Articles of Association will be available for inspection at the above-stated office of the Administrator. A draft in final form of the proposed amended Articles will be available for inspection at the Meeting.

27th July 1996.

II (03243/000/49)

*The Board of Directors.***EURTECH FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 40.564.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE REPORTEE**

qui aura lieu le 22 août 1996 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1995.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (03281/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**UBS (LUX) PORTFOLIO INVEST FIXED INCOME, SICAV,  
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Gesellschaftssitz: L-2011 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
H. R. Luxembourg B 43.925.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

eingeladen, die am Dienstag, dem 20. August 1996 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Buchprüfers.
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Mai 1996.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung des Verwaltungsrates und der Buchprüfer.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 14. August 1996, spätestens 16.00 Uhr bei der Depotbank UNION DE BANQUES SUISSES (LUXEMBOURG) S.A., 17-21, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg hinterlegen. Vollmachten müssen ebenfalls bis zum obengenannten Zeitpunkt bei dieser Adresse eingehen.

I (03271/000/24)

*Der Verwaltungsrat.*

**DUMELUX-INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 15, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 33.495.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 août 1996 à 11.00 heures, au siège social de la Société, 15, boulevard de la Foire, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Divers.

Un quorum de la moitié des actions émises et en circulation est requis. Les décisions sur l'ordre du jour requièrent une majorité de 2/3 des voix des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Afin de pouvoir voter à l'assemblée générale, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions au siège social, au plus tard le 19 août 1996.

I (03308/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*